

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SITE AUCTION



PREAMBULE – SERVICE AUCTION

Le site **AUCTION**, accessible à l'adresse URL <<http://www.auction.fr>>, est un service de communication au public en ligne fourni par la société Auction.fr S.A.S au capital de 10 000 Euros, identifiée sous le numéro 891 098 725 RCS Paris dont le siège social est situé 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, France.

Le site AUCTION agrège et publie les calendriers, les catalogues et les résultats des ventes de nombreuses Maisons de vente aux enchères dans le monde.

Le site AUCTION est en outre une plateforme d'intermédiation mettant en relation un Utilisateur et un client, Maison de vente aux enchères tel que défini à l'article 1.2 ci-après. AUCTION n'intervient pas dans le cadre de leur relation contractuelle. AUCTION ne saurait être tenue pour responsable, à quelque titre que ce soit, en cas de litige, quelle qu'en soit la nature, pouvant survenir entre l'Utilisateur et le client Maison de vente aux enchères.

En d'autres mots, www.auction.fr offre différents services, de la consultation de publications de ventes aux enchères, jusqu'à la mise à disposition de moyens techniques pour enchérir en ligne.

Les présentes conditions générales d'utilisation régissent, d'une part, les conditions de mise à disposition du Site et de ses Services par www.auction.fr et, d'autre part, les conditions d'utilisation du Site et de ses Services par les Utilisateurs qui, par leur connexion, les acceptent et s'engagent à les respecter.

Afin d'assurer une meilleure expérience de navigation et d'actualiser les fonctionnalités, www.auction.fr est susceptible de modifier à tout moment les présentes conditions générales pour les adapter. Vous êtes invités à les consulter régulièrement, car la version opposable est celle en vigueur au jour de la navigation.

ARTICLE 1 - DÉFINITIONS

- 1.1 « **Abonné TEMIS** » désigne tous les professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques, conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II « Des ventes aux enchères » du Livre III du Code de commerce abonnés au service TEMIS, qu'ils soient clients ou non. La liste des Abonnés TEMIS est consultable sur www.auction.fr;
- 1.2 « **Maison de vente aux enchères** » désigne les professionnels et sociétés habilités conformément à la réglementation applicable dans leur pays d'établissement et notamment aux prescriptions du Titre II « Des ventes aux enchères » du Livre III du Code de commerce français ;
- 1.3 « **Bordereau d'adjudication** » désigne la liste des objets remportés par un enchérisseur en ligne ou en salle précisant le prix d'adjudication et les frais pour chacun des lots ;
- 1.4 « **Conditions générales d'utilisation** » ou « **CGU AUCTION** » désigne les présentes conditions générales du site www.auction.fr applicables aux Utilisateurs et clients et acceptées par ces derniers ;
- 1.5 « **Conditions de vente aux enchères** » désigne les conditions de ventes respectives des « **Maison de vente aux enchères** » applicables aux Enchérisseurs en ligne ou présents en salle et disponibles via www.auction.fr;

- 1.6 « **Enchérisseur en ligne** » désigne les utilisateurs du service LIVE d'AUCTION qui participent, à distance et par voie électronique aux enchères publiques organisées par la Maison de vente aux enchères. « Enchérisseur LIVE » désigne spécifiquement l'utilisateur de ce service ;
- 1.7 « **Fichier TEMIS** » désigne le fichier recensant les Incidents de paiement aux ventes aux enchères auquel l'Abonné TEMIS a accès dans le cadre du Service TEMIS ;
- 1.8 « **Incident de paiement** » désigne tout Bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de la Maison de vente aux enchères ou d'un autre Abonné TEMIS ou n'ayant été réglé que postérieurement à son inscription au Fichier TEMIS ;
- 1.9 « **Maisons de vente** » désigne les maisons de vente aux enchères qui publient leurs ventes sur AUCTION;
- 1.10 « **Ordre d'achat** » désigne l'ordre d'achat que l'Utilisateur a déposé pour un lot via AUCTION, directement auprès de la Maison de vente aux enchères organisatrice de la vente et qui a connaissance du montant maximum de l'enchère ;
- 1.11 « **Enchère automatique** » désigne l'ordre d'achat qu'un « Enchérisseur en ligne » intéressé par un lot figurant dans une « Vente LIVE » dépose avant la vente, à la Maison de vente aux enchères (dans le cadre du LIVE) en fixant une enchère maximum dont le montant n'est pas dévoilé ;
- 1.12 « **Service LIVE** », « **Service AUCTION LIVE** », désigne le service permettant aux Utilisateurs de participer à distance, en direct et par voie électronique, à des ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes ;
- 1.13 « **Site** », « **AUCTION** » désigne le site web localisé à l'adresse URL www.auction.fr ou toute autre adresse URL qui serait ajoutée ou substituée par AUCTION ;
- 1.14 « **Utilisateur** » désigne tout internaute naviguant sur le site AUCTION ;
- 1.15 « **Vente LIVE** » désigne les ventes retransmises en direct, depuis les salles de ventes, sur le site www.auction.fr.

ARTICLE 2 - OBJET DES CGU D'AUCTION

- 2.1 Les présentes CGU AUCTION ont pour objet de définir le régime et les conditions de l'utilisation du site AUCTION accessible depuis www.auction.fr. Un utilisateur est tenu de les respecter.
- 2.2 Les présentes CGU AUCTION ne concernent pas les relations entre les Utilisateurs et les **Maisons de vente aux enchères**. Les conditions juridiques, techniques et financières d'organisation et de réalisation des ventes aux enchères publiques (ci-après les « **Conditions de vente aux enchères** ») sont déterminées par chaque **Maison de vente aux enchères qui les propose**.

ARTICLE 3 - ACCEPTATION DES CONDITIONS D'UTILISATION ET DE VENTE

- 3.1 Pour toute création de compte, toute inscription à une Vente LIVE, toute passation d'un ordre d'achat ou tout dépôt d'enchère automatique LIVE, l'acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGU AUCTION est obligatoire et matérialisée par une case à cocher.
- 3.2 Les Conditions de vente aux enchères de chaque **Maison de vente aux enchères** (ci-dessus article 2.2) doivent pour leur part être examinées et acceptées, séparément et lors de chaque vente, par l'Utilisateur directement avec la **Maison de vente aux enchères** concernée.
- 3.3 Chaque Utilisateur peut consulter en ligne et enregistrer à tout moment le texte des CGU AUCTION.

ARTICLE 4 - DURÉE ET FRAIS

- 4.1** Les présentes Conditions sont en vigueur à compter du 1er janvier 2023 et demeurent applicables pendant toute la durée de l'utilisation du site AUCTION.
- 4.2** AUCTION se réserve le droit d'adapter et de modifier les présentes CGU AUCTION, étant précisé que les CGU AUCTION applicables sont celles en vigueur au jour de l'utilisation du service. AUCTION conseille donc vivement à l'Utilisateur de consulter régulièrement les CGU AUCTION en pied de page du Site.
- 4.3** AUCTION ne facture aucun frais à l'Utilisateur pour accéder au Site, la création d'un compte est gratuite. AUCTION propose par ailleurs un service payant sur inscription permettant aux internautes de consulter la côte d'objets d'art de tous les objets contenus dans la base de résultats du site.
- 4.4** La **Maison de vente aux enchères** pourra facturer des frais à l'Enchérisseur (en ligne, comme en salle) au titre des enchères ou à tout autre titre, tels que des commissions et autres frais.
- 4.5** L'Enchérisseur en ligne reconnaît que tous les frais ou commissions que la **Maison de vente aux enchères** pourrait lui facturer pour les Services LIVE, ou à tout autre titre, ne relèvent pas de la responsabilité d'**AUCTION**. Il appartient à l'Enchérisseur de vérifier s'il accepte ces frais et commissions avant de participer à une vente.

Spécialement, l'Enchérisseur en ligne est informé que des frais supplémentaires peuvent lui être facturés par la **Maison de vente aux enchères** en cas d'adjudication remportée lors d'une Vente LIVE. **Ces frais supplémentaires sont de 3% HT du prix d'adjudication (3,6% TTC) pour les lots dans la catégorie Mobilier Objets d'Art et de 35 euros HT pour les lots dans la catégorie Véhicules de collection.**

ARTICLE 5 - SERVICES AUCTION ACCESSIBLES SANS COMPTE

- 5.1** **AUCTION** présente, à titre gratuit et sans inscription préalable, des fonctionnalités de consultation des catalogues et de recherche sur les ventes aux enchères publiques à venir des **Maisons de vente aux enchères**. Les Utilisateurs disposent de la faculté de créer leur compte personnel **AUCTION** aux fins de bénéficier de ces fonctionnalités étendues.
- 5.2** **Consultation des catalogues.** Avant chacune des ventes, **AUCTION** permet à l'Utilisateur de visualiser les catalogues des lots mis aux enchères sur les ventes à venir ou les ventes passées (à l'exception du résultat des adjudications). L'Utilisateur est informé du nom et des coordonnées de la **Maison de vente aux enchères**, organisatrice de la vente, de la date et du lieu de la vente. Les Conditions de vente aux enchères et le montant des frais appliqués par la **Maison de vente aux enchères** sont mis à disposition par celle-ci sur un support durable et afin d'être acceptées.
- 5.3** **Recherches.** L'Utilisateur peut effectuer des recherches au moyen du calendrier de ventes ou en recourant au moteur de recherche général par mots-clés descriptifs de la nature d'un lot (un nom, un artiste, une marque, une école, un facteur, etc.) soit par nom de **Maison de vente**, soit par lieu de vente, soit par catégorie d'objets.
- 5.4** **Contacteur les Maisons de vente aux enchères.** L'Utilisateur peut adresser aux **Maison de vente aux enchères** des demandes de renseignement sur un lot mis en vente en sélectionnant le lot qui l'intéresse en cliquant sur « Demande de renseignements ».
- 5.5** **Newsletter.** **AUCTION** présente un service gratuit d'information hebdomadaire ou bi-hebdomadaire par e-mail (ci-après « Newsletter »). Ce service ne suppose aucune ouverture d'un compte, mais simplement de laisser une adresse e-mail. L'Utilisateur peut choisir le type de newsletter auquel il s'abonne. AUCTION envoie à l'Utilisateur un e-mail qui présente les dernières actualités, les tendances et les principaux résultats.

Un lien de désinscription est présent dans chacun des e-mails de Newsletter. Le routage de la Newsletter est assuré par INSIDER.

ARTICLE 6 - SERVICES AUCTION ACCESSIBLES AVEC UN COMPTE

6.1 Création d'un compte AUCTION. Pour d'autres catégories de services, l'Utilisateur est invité à créer un compte (ci-après « **Compte AUCTION** ») pour lequel il doit renseigner diverses lignes d'information en fonction de la nature du service envisagée. L'Utilisateur qui s'y inscrit s'engage à fournir des informations exactes et complètes quant à ses coordonnées personnelles ainsi que toute autre information nécessaire à l'accès aux Services du Site.

L'utilisateur s'engage à les mettre à jour régulièrement, notamment à chaque nouvelle inscription à une vente LIVE. Pour la sécurité de tous les utilisateurs, comme pour les nécessités de traçabilité des ordres, Auction pourra effectuer, à tout moment après sa création, des vérifications, portant sur la réalité et l'actualité des coordonnées personnelles de l'utilisateur inscrit (dans les conditions de l'article 10 ci-après). Auction pourra notamment solliciter un justificatif d'identité et de domicile auprès de l'Enchérisseur.

L'Utilisateur qui y souscrit bénéficie :

- (1) du service LIVE,
- (2) de la conservation entre deux visites connectées du contenu de "Ma sélection",
- (3) d'une gestion centralisée et simplifiée des Alertes, et
- (4) d'une conservation de ses coordonnées pour éviter de les ressaisir à chaque nouveau dépôt d'un ordre d'achat, d'une demande de renseignement ou d'une estimation vers une Maison de vente.

Les coordonnées personnelles de l'Utilisateur sont conservées jusqu'à la clôture du compte ou pour toute autre durée définie dans la **Politique de protection des données personnelles d'Auction**.

La création suppose que l'Utilisateur justifie de la validité et de la maîtrise de son adresse e-mail (activation du compte par un lien dans un e-mail) et qu'il choisisse son mot de passe. La combinaison de son adresse e-mail et de son mot de passe forme les identifiants personnels de l'Utilisateur (ci-après « Identifiants Personnels »). Ils sont sous sa responsabilité exclusive. L'Utilisateur s'engage à signaler le moindre doute sur leur intégrité ou sur la survenance d'une fraude, pour qu'**AUCTION** soit en mesure d'en régénérer de nouveaux sécurisés (voir Article 7.2).

L'Utilisateur titulaire d'un compte doit, au préalable, s'assurer qu'il dispose de la configuration et des outils techniques adaptés à l'utilisation d'**AUCTION** : la dernière version des navigateurs du marché, une connexion Internet d'un débit suffisant (haut débit ADSL, ADSL2+, fibre ou supérieure). L'Utilisateur fait son affaire personnelle, à ses frais exclusifs, de l'acquisition, la mise en place, la maintenance et la connexion des différents éléments de la configuration et des moyens de télécommunication nécessaires à l'accès à **AUCTION**.

Le service LIVE, le service d'enchère automatique, le service d'ordre d'achat sont exclusivement réservés aux personnes majeures. Les majeurs protégés peuvent utiliser ces services sous réserve d'avoir obtenu de leur mandataire judiciaire une autorisation spéciale d'enchérir mentionnant le lot convoité et le montant maximum d'enchères.

A tout moment, l'Utilisateur peut demander la suppression de son Compte AUCTION et l'ensemble des données qui s'y rattachent en suivant les conditions de l'article 11 en adressant un e-mail à contact@auction.fr. L'historique des demandes d'ordres d'achat est conservé par **AUCTION** conformément à sa Politique de protection des données personnelles.

6.2 Ma sélection. Au fil de sa navigation sur le Site, l'Utilisateur peut identifier pour son usage personnel les lots l'intéressant à l'aide du service « Ajouter à ma sélection » ou à l'aide du pictogramme en forme de coeur. La fonction « Ajouter à ma sélection » est activable au niveau des cartes lots.

Cette sélection est disponible pour chaque Utilisateur depuis le menu « Mon compte » leur permettant de bénéficier du récapitulatif des lots enregistrés comme favoris. Elle ne génère aucun coût spécifique.

AUCTION conserve le contenu de « Ma sélection » jusqu'aux dates de ventes respectives. L'Utilisateur qui le souhaite peut librement supprimer les lots qu'il a précédemment ajoutés à « Ma Sélection ».

6.3 Mes Alertes par e-mail. **AUCTION** présente un service gratuit de veille du marché par e-mail (ci-après « Alertes »).

L'utilisateur peut créer des Alertes qui correspondent aux mots-clés qu'il surveille (par exemple un nom d'artiste, une marque ou un modèle de véhicule, une école de peinture, etc.).

Les inscriptions aux Alertes sont conservées par le Site tant que le compte est actif. Un lien de désinscription reste présent dans chacun des e-mails Alertes.

AUCTION sous-traite le routage de ses e-mails d'Alertes à la société Amazon SES qui traite les données personnelles des Utilisateurs exclusivement pour le compte d'**AUCTION**, dans le respect de la réglementation applicable aux envois d'e-mails et aux seules fins d'exécuter ladite prestation.

6.4 Dépôt d'ordre d'achat. Par le biais des Ordres d'achat, un Enchérisseur intéressé par un lot figurant dans une vente annoncée **peut confier avant la vente, un ordre d'achat à la Maison de ventes aux enchères en fixant une enchère maximale dont la Maison de ventes aux enchères aura connaissance**

L'Utilisateur choisit d'abord le lot sur lequel porte son dépôt d'ordre.

Il doit ensuite suivre les étapes suivantes :

- Il effectue une première saisie du montant de son ordre d'achat en euros dans le champ correspondant sur la page du lot pour lequel il souhaite déposer son ordre ;
- Il remplit un formulaire de coordonnées. À ce titre, l'Utilisateur déclare fournir des informations exactes, complètes et actuelles et s'engage à notifier toute modification de ces informations, chaque fois que nécessaire, à chaque nouvel ordre.
- Il joint les copies scannées d'une pièce d'identité et un relevé d'identité bancaire. Auction ne conserve aucune copie de ces documents requis par le/les Commissaires-priseurs officiant lors de la vente pour valider la prise en compte des ordres d'achat.
- Il a la possibilité d'émettre une remarque à l'attention de la Maison de ventes aux enchères.
- Il accepte, enfin par deux cases à cocher, les Conditions de ventes aux enchères de la Maison de ventes aux enchères, les conditions de règlement et les conditions particulières de vente.

L'Utilisateur doit être particulièrement attentif à la limite des enchères qu'il fixe dans sa demande d'ordre.

Afin de permettre à l'Utilisateur d'identifier et de corriger toute éventuelle erreur, Auction impose un double champ de saisie du montant en EUR.

Après validation de ces étapes, la demande d'ordre est adressée par email à l'Adhérent-Annoncé concerné.

Un email récapitulatif des éléments saisis et validés par l'Utilisateur sera transmis.

Auction rappelle que le dépôt d'une demande d'ordre d'achat ne garantit pas la participation de l'Utilisateur à la vente. En conséquence, Auction ne pourra en aucune manière être tenue responsable d'un refus de prise en compte, d'une absence de réponse, ou d'une acceptation tardive de la Maison de ventes aux enchères

En conformité avec l'article L.123-22 du Code de commerce, Auction conserve pour le compte des Maisons de vente aux enchères, pendant 10 ans et au titre de la correspondance commerciale, l'intégralité des demandes d'ordres d'achat et des adjudications qui transitent par le Site. Auction n'offre pas d'accès à ses archives à l'Utilisateur ni aux Maisons de vente aux enchères autres que celle qui a organisé la vente.

6.5 Service LIVE

6.5.1 Inscription à la vente.

6.5.1.1 L'Enchérisseur qui souhaite s'inscrire à une vente via le service LIVE doit être connecté avec ses Identifiants personnels qui permettent d'établir son identité. L'inscription à la vente est une formalité nécessaire et obligatoire.

6.5.1.2 Pour l'inscription à une vente LIVE, **AUCTION** transmet à la **Maison de vente aux enchères** l'identité, les coordonnées de l'Enchérisseur en ligne et une garantie bancaire sous forme d'empreinte de carte bancaire de l'Enchérisseur. L'Enchérisseur accepte sans réserve que l'ensemble de ces éléments puisse être transmis à la **Maison de vente aux enchères**. Ni **AUCTION**, ni la **Maison de vente aux enchères** n'ont

accès en clair à ces coordonnées des cartes bancaires gérées par un établissement de paiement tiers accrédité.

6.5.2 Description du service d'enchères en LIVE

AUCTION met à disposition de l'Enchérisseur et de la Maison de vente aux enchères le service de retransmission technique « LIVE » afin de leur permettre d'interagir à distance par voie électronique pendant les ventes aux enchères publiques organisées dans un lieu de vente usuel (la salle des ventes) ou dans un lieu exceptionnel (l'établissement d'une entreprise placée en liquidation judiciaire, une salle de location, un espace public ou prêté, un château, le domicile d'une succession, etc.).

6.5.2.1 Pour l'Enchérisseur, le service de retransmission technique permet de suivre en direct sur Internet le déroulement de la vente aux enchères ayant lieu en salle. La saisie des montants des enchères en salle est réalisée en temps réel par la Maison de vente aux enchères.

6.5.2.2 Réciproquement pour la Maison de vente aux enchères, le service de retransmission technique offre de faire remonter en direct l'enchère formée par l'Enchérisseur. La Maison de vente aux enchères prend alors connaissance de son montant, accepte ou refuse celle-ci comme elle le fait pour les enchérisseurs présents physiquement en salle.

6.5.2.3 Avant la vente, AUCTION permet à l'Enchérisseur de visualiser le catalogue des lots mis aux enchères par la Maison de vente aux enchères. **AUCTION** informe l'Enchérisseur du nom et des coordonnées de la Maison de vente aux enchères organisatrice de la vente, de la date, du lieu de vente, ainsi que de la date de clôture des inscriptions à la vente. Après son inscription à la vente, la Maison de vente aux enchères informée pourra demander à l'Enchérisseur de fournir des justificatifs complémentaires notamment concernant les ventes aux enchères comportant des lots à restriction ou des lots soumis à caution spécifique (par exemple, les armes de collection).

6.5.2.4 Le jour de la vente, l'Enchérisseur en ligne se connecte à **AUCTION** à l'aide de ses Identifiants personnels tels que définis à l'article 6.1. A partir du moment où son inscription est effectuée, l'Enchérisseur est en capacité d'enchérir ou de déposer des ordres.

6.5.2.5 Les lots sont présentés un par un, au fil de la vente, en fonction du rythme imposé par la **Maison de vente aux enchères** et de la réactivité de la saisie de l'enchère en cours. L'Enchérisseur en ligne prend connaissance du lot mis en vente et du montant des enchères dans la devise de la vente. A cet effet, des informations sur le lot (telles que photographies, descriptions, estimations, etc.) ainsi que le montant de l'enchère en cours sont accessibles en ligne.

6.5.2.6 L'Enchérisseur qui souhaite former une enchère dispose de deux possibilités. Il peut :

- soit saisir un montant libre et valider son enchère,
- soit porter une enchère prédéfinie par **AUCTION** en cliquant sur le bouton concerné - qui ajoute un pas d'enchère automatique à l'enchère en cours (ci-après « Pas d'enchère automatique »).

L'Enchérisseur en ligne reconnaît sans réserve la validité de cette alternative comme un moyen sûr et légitime de former des enchères en ligne.

6.5.2.7 En cas d'enchères simultanées d'un montant égal, l'Enchérisseur reconnaît et accepte que la priorité puisse être donnée, à la discrétion de la Maison de vente aux enchères, généralement en faveur des acheteurs présents physiquement en salle.

6.5.2.8 Enchère tardive. L'enchérisseur en ligne reconnaît qu'une enchère tardive ne lui permet pas de remporter le lot sur lequel il a porté ladite enchère.

Une enchère en ligne est considérée comme tardive lorsque l'Enchérisseur a porté une enchère gagnante via le service LIVE alors que la Maison de vente aux enchères avait déjà adjugé quelques secondes plus tôt le lot à une autre personne, en salle ou en LIVE. Il se peut alors que l'Enchérisseur voit s'afficher une notification selon laquelle il a remporté le lot.

L'Enchérisseur en ligne reconnaît être informé qu'il ne peut pas se prévaloir de l'affichage de la notification sur son écran pour en déduire qu'il a remporté l'adjudication. Seule la confirmation de la Maison de vente aux enchères, et en particulier son procès-verbal de vente, fait foi et AUCTION ne peut être tenue responsable du décalage entre l'enchère tardive portée et l'adjudication prononcée par la Maison de vente aux enchères.

6.5.2.9 Si l'Enchérisseur ayant utilisé le service LIVE est prononcé adjudicataire par la Maison de vente aux enchères, **il ne dispose d'aucun droit de rétractation ou de renonciation tel que prévu par les dispositions légales ou réglementaires en vigueur portant sur la vente à distance conformément à l'article L.221-28 11° du Code de la consommation.**

6.5.3 Cas spécifique des enchères automatiques lors d'une vente LIVE

Principe de fonctionnement : Un Enchérisseur LIVE intéressé par un lot figurant dans la vente, mais qui ne peut ni se rendre à la vente, ni participer en transmettant ses enchères en direct via le service LIVE, peut laisser et modifier, avant la vente et pendant la vente (jusqu'à 3 lots avant le passage du lot convoité), une enchère automatique à la Maison de vente aux enchères en fixant une enchère maximum dont le montant n'est pas dévoilé avant la vente (ci-après « **enchère automatique** »).

Dès la mise en ligne du catalogue de vente par la Maison de vente aux enchères, l'Enchérisseur peut se connecter au service LIVE à l'aide de ses Identifiants personnels. A partir du moment où son inscription est prise en compte, l'Enchérisseur peut transmettre une enchère automatique à la Maison de vente aux enchères en cliquant sur le bouton « Déposer un ordre secret » au niveau du lot convoité puis en indiquant le montant de son enchère maximum. La Maison de vente aux enchères pourra demander à l'Enchérisseur de fournir des justificatifs complémentaires notamment concernant les ventes aux enchères comportant des lots à restriction ou des lots soumis à caution spécifique.

6.5.3.1 L'enchère automatique est transmise à la Maison de vente aux enchères sans que le montant de l'enchère maximum ne lui soit dévoilé. En revanche, l'identité de l'Enchérisseur en ligne, la description du lot concerné et la garantie bancaire sous forme d'empreinte de carte bancaire sont communiquées à la Maison de vente aux enchères de manière cryptée afin qu'il puisse accepter ou refuser librement d'exécuter le mandat d'achat que souhaite lui confier l'Enchérisseur LIVE.

6.5.3.2 **L'Enchérisseur LIVE porte une attention particulière au montant de son enchère maximum, dont il assume la pleine et entière responsabilité vis-à-vis de la Maison de vente aux enchères.**

6.5.3.3 L'Enchérisseur en ligne n'ignore pas qu'il est le seul à connaître ce montant maximum et que, dès lors, la Maison de vente aux enchères ne peut pas lui signaler une erreur manifeste dans la valeur de ce montant. L'Enchérisseur comprend que son enchère automatique entraîne une obligation contractuelle auprès des Maisons de vente aux enchères. En aucun cas, **AUCTION** ne pourrait être concernée par l'exécution ou l'inexécution de cet ordre d'achat dans la mesure où elle n'est qu'un prestataire de services techniques dont le rôle est limité à la mise en relation des Enchérisseurs avec les Maisons de vente aux enchères.

6.5.3.4 **L'Enchérisseur dispose de la faculté de supprimer ou de modifier lui-même son enchère automatique en ligne**, en se connectant avec ses Identifiants personnels sur son compte **AUCTION**. **La suppression ou la modification de l'enchère automatique peut être faite par l'Enchérisseur jusqu'au passage du troisième lot précédant le lot pour lequel il a déposé son enchère automatique.**

6.5.3.5 Le jour de la vente, **AUCTION** agit comme tiers de confiance sous la responsabilité de la Maison de vente aux enchères. La saisie de l'enchère en cours par la Maison de vente déclenche un calcul automatique d'**AUCTION** qui détermine si le mandat confié à la Maison de vente par l'Enchérisseur en ligne lui permet de placer une enchère.

6.5.3.6 L'algorithme appliqué par le système à la formation de chaque nouvelle enchère est défini par les principes suivants : Si l'enchère en cours a été formée par un autre enchérisseur { Si l'enchère maximum de l'enchère automatique est supérieure à l'enchère en cours { Si la somme de l'enchère en cours additionnée au pas d'enchères automatique est inférieure ou égale au montant de l'enchère maximum de l'enchérisseur alors { le système propose à la Maison de vente aux enchères de former une enchère de cette somme} Sinon {le système propose à la Maison de vente aux enchères de former une enchère du montant de l'enchère maximum.}}

6.5.3.7 L'Enchérisseur en ligne reconnaît sans réserve ce mécanisme comme un moyen sûr et légitime pour la Maison de vente aux enchères de former des enchères en son nom. En particulier, il accepte que l'exécution de l'ordre puisse être déléguée à un système informatique placé sous la responsabilité de la Maison de vente aux enchères et qui fonctionne sans garantie de service.

- 6.5.3.8** En cas de dépôt d'enchères automatiques d'un même montant, s'il advient que l'adjudicataire du lot soit l'une des personnes concernées, la priorité sera donnée à la personne ayant déposé son enchère automatique le premier.
- 6.5.3.9** L'Enchérisseur en ligne est informé du fait que les enchères automatiques exprimés peuvent engendrer des frais de vente supplémentaires facturés par la Maison de vente aux enchères, tels qu'indiqués dans ses Conditions de vente aux enchères.
- 6.5.3.10** **Pas d'enchère automatique** : Le système automatique des enchères automatiques, pour fonctionner sans porter préjudice à l'émulation du feu des enchères, ne peut pas se contenter de surenchérir automatiquement d'un euro supplémentaire en réaction à l'enchère en cours. Ainsi la Maison de vente aux enchères détermine avant la vente une table des pas d'enchères automatiques qui sera utilisée pour former les enchères des enchères automatiques pendant la vente.
- 6.5.3.11** Ces pas d'enchères correspondent au rythme usuel imprimé par la Maison de vente aux enchères en vente publique, en fonction d'une échelle des montants d'enchères. La table des pas d'enchères est indiquée dans les Conditions de vente aux enchères de la Maison de vente.
- 6.5.3.12** Pendant la vente, la Maison de vente aux enchères est en mesure d'adapter le pas d'enchères automatique à la seule fin de pouvoir suivre au plus près l'émulation du feu des enchères. En effet, chaque mise en vente d'un lot est une situation particulière en fonction de l'attrait du lot et du nombre d'enchérisseurs concurrents. Ainsi l'Enchérisseur en ligne accepte sans réserve que la Maison de vente puisse former les enchères des enchères automatiques en suivant le feu des enchères. Le secret de l'enchère maximum n'est pas remis en cause.
- 6.5.3.13** A défaut de pas d'enchères personnalisé par la Maison de vente aux enchères, le pas d'enchère applicable est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19 € : 5 €, de 20 € à 199 € : 10 €, de 200 € à 499 € : 50 €, de 500 € à 999 € : 100 €, de 1 000 € à 4 999 € : 200 €, de 5 000 € à 9 999 € : 500 €, de 10 000 € à 19 999 € : 1 000 €, de 20 000 € à 49 999 € : 2 000 €, de 50 000 € à 99 999 € : 5 000 €, 100 000 € et plus : 10 000 €.
- 6.5.3.14** **Primauté de l'exécution de l'Ordre sur le secret** : Dans le cadre de son bon fonctionnement, le service LIVE d'**AUCTION** préserve en principe le secret de l'enchère maximum de l'enchère automatique. Toutefois, en cas d'interruption de service ou de dysfonctionnement du système et en particulier de coupure de la liaison Internet/Télécom, il est convenu que l'exécution du mandat d'achat confié à la Maison de vente prime sur le secret de l'enchère maximum.
- 6.5.3.15** En cas d'anomalie du service LIVE, la Maison de vente aux enchères est autorisée à prendre contact par téléphone avec **AUCTION**. **AUCTION** évalue alors la situation et estime le temps de rétablissement du service LIVE. Si le délai de reprise estimé n'est pas compatible avec le bon déroulement de la vente, alors **AUCTION** dévoile les montants des enchères maximum à la Maison de vente aux enchères afin que celle-ci puisse exécuter les mandats comme elle le ferait avec des ordres d'achat.
- 6.5.3.16** La Maison de vente aux enchères s'engage alors à exécuter les ordres dans les règles de l'art de son activité, en défendant les intérêts de l'Enchérisseur. La Maison de vente aux enchères et **AUCTION** s'engagent à ne mettre en œuvre cette procédure de repli qu'en cas d'interruption ou de dysfonctionnement avéré du service LIVE. L'Enchérisseur reconnaît et accepte sans réserve cette procédure et le principe de primauté de l'exécution de l'ordre sur le secret.

ARTICLE 7 - ABONNEMENT PREMIUM

7.1 Il est possible au titulaire d'un compte de souscrire un abonnement premium afin d'avoir un accès privilégié à la base d'archives d'adjudications d'Auction.fr constituée depuis 1998 et comprenant plus de 6 millions de résultats. Cet abonnement lui ouvre un accès à un tableau de bord avec les annonces des lots à venir et des adjudications passées ainsi que le service d'une hotline pour toute question concernant les ventes.

7.2 Cet abonnement est souscrit sur une base mensuelle ou annuelle.

7.3 Cet abonnement se reconduit par tacite reconduction, sauf dénonciation 15 jours avant la date d'échéance qui vous sera rappelé par mail automatique.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS GENERALES DES UTILISATEURS ET ENCHÉRISSEURS

- 8.1 L'Utilisateur s'engage à assurer la confidentialité de ses Identifiants personnels et devra s'assurer en toutes circonstances qu'ils ne seront pas divulgués à des tiers. L'Utilisateur est responsable de tous les actes effectués à partir de son Compte AUCTION.
- 8.2 Si l'Utilisateur estime qu'il y a eu une atteinte à la sécurité de ses Identifiants personnels, telle qu'une divulgation, un vol ou une utilisation non autorisée, l'Utilisateur devra immédiatement prévenir **AUCTION** par e-mail à l'adresse suivante : contact@auction.fr.
- 8.3 L'Utilisateur garantit qu'aucun élément de son Compte AUCTION ne porte atteinte aux droits de tiers, ni n'est contraire à la loi et aux règlements en vigueur. A défaut, **AUCTION** se réserve le droit d'exercer toute action appropriée, y compris en retirant le contenu interdit ou en exerçant toute action, y compris judiciaire.
- 8.4 L'Utilisateur s'engage à profiter des fonctionnalités d'**AUCTION** dans le respect des présentes CGU AUCTION et de la loi applicable. En conséquence, il accepte notamment de ne pas entraver ou fausser le fonctionnement du service, de ne pas porter atteinte à tout ou partie des éléments de la plateforme **AUCTION** ou de ne pas accéder de manière frauduleuse aux services AUCTION.
- 8.5 L'Utilisateur assume personnellement la pleine et entière responsabilité et les conséquences de toutes les actions qu'il effectue sur **AUCTION**.
- 8.6 L'Utilisateur est informé du fait que les limites d'enchères fixées dans les ordres d'achat transmis via **AUCTION** à la **Maison de vente aux enchères** peuvent engendrer des frais de vente supplémentaires variables, facturés par la Maison de vente. A cette fin, l'Utilisateur doit se référer aux Conditions de vente aux enchères de la Maison de vente aux enchères qui organise la vente et qu'il a acceptées en s'inscrivant à une Vente LIVE ou ONLINE ou en transmettant un ordre d'achat, secret ou non.
- 8.7 L'Utilisateur veillera à se déconnecter de son compte à l'issue de chaque utilisation d'**AUCTION**, en particulier si la connexion se fait depuis un ordinateur public ou partagé.
- 8.8 **AUCTION** rappelle à l'Enchérisseur déclaré adjudicataire, qu'aux termes des Conditions de vente de la Maison de vente aux enchères, il s'est engagé à payer le prix de l'adjudication auprès de la Maison de vente ainsi que tous les frais y afférents, et notamment les frais de la Maison de vente et les frais d'expédition éventuels, tels que récapitulés dans le bordereau d'adjudication.
- 8.9 **Interdiction des enchères artificielles.** Il est formellement interdit à l'Utilisateur d'utiliser **AUCTION** et ses formulaires de dépôt d'ordres d'achat pour former des enchères dans le seul dessein de faire monter les prix ou plus largement de nuire au bon déroulement de la vente, sans réelle intention de se porter acquéreur des lots mis en vente. **Les Enchères artificielles entraîneront la radiation définitive de l'Utilisateur, sans préjudice de toute action de droit d'AUCTION ou des Maisons de vente contre ledit Utilisateur.**
- 8.10 **Interdiction des enchères spéculatives.** Il est formellement interdit à l'Utilisateur de se servir d'**AUCTION** et de ses formulaires de dépôt d'ordres d'achat, pour former des enchères à seule fin de spéculer à la revente

du lot convoité et en s'exposant au risque de ne pas pouvoir honorer ses enchères. **Les Enchères spéculatives entraîneront la radiation définitive de l'Utilisateur, sans préjudice de toute action de droit d'AUCTION ou des Maisons de vente aux enchères contre ledit Utilisateur.**

ARTICLE 9 - GARANTIE BANCAIRE ET PAIEMENT EN LIGNE DE L'ADJUDICATAIRE

9.1 Empreinte de carte bancaire au titre de la garantie de paiement et inscription à la vente. L'inscription à une vente (Vente LIVE, ou dépôt d'enchère automatique) se fait par l'intermédiaire d'une empreinte de carte bancaire effectuée au moyen d'une validation 3D Secure de la carte bancaire de l'Utilisateur. L'Utilisateur doit entrer ses coordonnées bancaires, qui ne sont disponibles en clair ni pour la Maison de vente aux enchères, ni pour **AUCTION**. Il doit ensuite valider son inscription en saisissant sur un formulaire internet de sa banque les codes confidentiels qui lui ont été transmis par sa banque et par SMS.

9.2 L'empreinte de carte bancaire de l'Enchérisseur en ligne est faite par la Maison de vente au titre de la garantie de paiement. Les modalités techniques sont sécurisées et la confidentialité des coordonnées carte bancaire assurée. Le paiement n'intervient qu'après la vente, uniquement pour les adjudicataires d'au moins un lot.

L'enchérisseur dispose de la faculté de sauvegarder ses données bancaires sur le Site pour une durée de 30 jours. Les coordonnées bancaires sont cryptées et ne sont disponibles en clair ni pour la Maison de vente aux enchères, ni pour **AUCTION**. Pour des raisons de sécurité les cartes bancaires arrivant à expiration à la fin du mois en cours ne peuvent plus être utilisées pour s'inscrire à une vente 15 jours avant leur date d'expiration.

9.3 Dépôt de caution 3D Secure. La Maison de vente aux enchères peut choisir de renforcer les modalités de contrôle de la solvabilité de l'Enchérisseur en ligne en demandant le dépôt d'une caution à l'inscription.

Ainsi, en cas d'adjudication, la Maison de vente s'assure que l'Enchérisseur déclaré adjudicataire pourra être débité d'un montant préalablement fixé dans les Conditions de vente de la Maison de vente aux enchères. L'enchérisseur doit valider le dépôt de la caution au moyen de la garantie de paiement 3D Secure.

La caution n'est pas débitée au moment de l'inscription mais peut figurer en fonction de la banque de l'Utilisateur sur les débits du compte bancaire. **La caution n'est débitée qu'en cas d'adjudication** et, sous réserve des Conditions de ventes de la Maison de vente aux enchères et de l'article 8.5 des présentes CGU, en cas de défaillance de l'adjudicataire. **La caution peut toutefois être immobilisée sur le compte bancaire pendant un délai de 7 jours après son dépôt. Ce délai est mentionné à titre indicatif et il peut être variable en fonction des établissements bancaires.**

9.4 Paiement en ligne de l'adjudicataire. A l'issue de la vente, le paiement est réalisé par la Maison de vente. L'Enchérisseur en ligne est invité à prendre contact avec la Maison de vente.

9.5 Recouvrement de la différence de prix d'une réitération des enchères. A l'issue de la vente, en cas de procédure de réitération des enchères à son encontre, l'Enchérisseur autorise la Maison de vente aux enchères à utiliser la garantie de paiement carte bancaire pour effectuer le règlement de la différence entre le montant de la réitération des enchères et le prix définitivement obtenu lors de la remise en vente – à condition toutefois que le second soit inférieur au premier (Ci-après « Procédure de folle enchère »). Le consentement explicite de l'Enchérisseur en vue d'autoriser le paiement en ligne est recueilli par un mécanisme de validation par case à cocher, lors de l'inscription à la vente et à chaque transmission d'une enchère automatique.

9.6 En cas d'annulation de la vente, Frais administratifs. A l'issue de la vente, en cas d'annulation de celle-ci sur décision de la Maison de vente aux enchères pour défaut de paiement de l'Enchérisseur ou pour tout autre motif imputable à ce dernier, l'Enchérisseur en ligne autorise la Maison de vente à utiliser la Garantie carte bancaire pour effectuer le règlement des frais administratifs prévus par la Maison de vente au titre des dommages-intérêts, des coûts de gestion du bordereau d'adjudication impayé et des coûts de la remise en vente des lots concernés, et ce conformément aux Conditions de vente aux enchères de la Maison de vente. Ces frais ne font pas obstacle à la facturation de frais de dossier par **AUCTION**.

9.7 Politique de sécurité relative aux cartes bancaires. En ce qui concerne la prise en Garantie carte bancaire pour le compte de la Maison de vente aux enchères, **AUCTION** s'engage à sécuriser les empreintes et les ordres de paiement donnés par les Enchérisseurs en ligne dans le respect des dispositions légales,

réglementaires et professionnelles en vigueur. En particulier, **AUCTION** respecte le standard bancaire PCI-DSS en utilisant les solutions et les infrastructures techniques de la société STRIPE (RCS PARIS 807 572 01). **Ni la Maison de vente aux enchères, ni AUCTION ne détiennent les coordonnées carte bancaire de l'Enchérisseur en clair.**

ARTICLE 10 - DÉFAUT DE PAIEMENT ET INSCRIPTION AU FICHIER TEMIS

10.1 L'Enchérisseur déclaré adjudicataire s'engage à s'acquitter du montant indiqué sur le bordereau d'adjudication qu'il aura reçu après la vente. A ce titre, la Maison de vente suivra la procédure de demande de paiement en application de ses propres conditions de vente aux enchères dont l'Enchérisseur a nécessairement pris connaissance.

Tout bordereau d'adjudication en Incident de paiement auprès d'une Maison de vente aux enchères est susceptible d'inscription au Fichier TEMIS.

9.2 **Objet du Fichier TEMIS.** Le Fichier TEMIS recense les Bordereaux d'adjudication en incident de paiement aux ventes. La mise en œuvre du Fichier TEMIS répond à l'intérêt légitime des vendeurs aux enchères, des Abonnés TEMIS et d'**AUCTION** afin de prévenir les impayés et de sécuriser les ventes aux enchères.

9.3 **Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires).** Le Fichier TEMIS peut être consulté par tous les Abonnés TEMIS (commissaires-priseurs ou assimilés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce), qu'ils soient Maisons de vente aux enchères ou non.

9.4 **Conséquences de l'inscription.** L'inscription au Fichier TEMIS a pour conséquence la suspension temporaire de l'accès aux services d'**AUCTION**. Elle peut en outre entraîner une limitation de la capacité d'enchérir de l'Enchérisseur auprès des Abonnés TEMIS, tant pour les ventes en ligne que pour les ventes physiques, et de restreindre l'accès aux services proposés par les Abonnés TEMIS.

Dans le cas où un Enchérisseur en ligne est inscrit au Fichier TEMIS, la Maison de vente aux enchères pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'il organise à l'utilisation de moyens de paiement ou de garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation de l'Enchérisseur aux ventes pour lesquelles ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

9.5 **Durée de l'inscription au Fichier TEMIS.** Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudication en incident de paiement auprès des Abonnés TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'enchérisseur régularise les Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS. L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

9.6 **Responsabilités.** Le Fichier TEMIS est mis en œuvre par la société Commissaire-Preneur Multimédia qui a la qualité de responsable de traitement au sens de la législation en matière de protection des données personnelles, conjointement avec les Abonnés TEMIS qui alimentent le Fichier TEMIS, et en consultent les données.

9.7 **Droits des Enchérisseurs.** Les Enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier TEMIS, souhaitant contester leur inscription ou exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition en application de la législation en vigueur en matière de protection des données personnelles, peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce de d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par la Maison de vente aux enchères : par écrit auprès de l'adresse mentionnée sur le bordereau d'adjudication,

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres abonnés TEMIS : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, contact@temis.auction.

L'Enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

- 9.8 Notifications relatives à l'inscription au Fichier TEMIS.** Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'Enchérisseur lors de la création de son compte AUCTION ou de l'inscription à une vente. L'Enchérisseur doit mettre à jour sans délai son compte en cas de changement concernant ses coordonnées de contact.

Pour en savoir plus. Pour en savoir plus sur l'inscription au Fichier TEMIS et/ou pour régulariser un Incident de paiement, l'Enchérisseur est invité à consulter les conditions générales de chaque Maison de vente.

S'agissant du calcul de la durée d'inscription et de l'exercice des droits des personnes, l'Enchérisseur peut consulter la politique de protection des données à caractère personnel TEMIS accessible en pied de page sur <https://temis.auction>.

ARTICLE 11 - SUSPENSION DE L'ACCÈS AUX SERVICES LIVE ET ONLINE D'UN UTILISATEUR ET FRAIS DE DOSSIER

- 11.1** La défaillance de l'Enchérisseur dans le paiement du ou des lots remportés lors d'une vente aux enchères via les services LIVE (enchère automatique ou enchère en direct) pour quelque raison que ce soit, pourra faire l'objet d'une inscription au fichier TEMIS qui entraînera, la suspension temporaire de son compte **AUCTION** jusqu'à réception de son paiement et la suspension pour une durée de trois ans maximum en cas de défaut renouvelés de paiement définitif et d'annulation d'une vente sur décision de la Maison de vente aux enchères.
- 11.2** En tout état de cause, lorsqu'un Enchérisseur contrevient aux présentes CGU AUCTION ou plus largement aux lois et réglementations en vigueur ainsi que toute atteinte à la décence ou aux bonnes moeurs, Auction se réserve le droit de suspendre le compte de l'Enchérisseur pour une durée maximale de trois ans, sans préjudice de toute action de droit d'Auction ou des Adhérents-Annonceurs contre ledit Enchérisseur.
- 11.3** A tout moment, pour des motifs de sécurité, Auction peut suspendre le compte de l'Enchérisseur le temps d'effectuer les vérifications nécessaires pour garantir un fonctionnement personnel, non biaisé et conforme de la part de l'Enchérisseur titulaire.

ARTICLE 12 - SUPPRESSION D'UN COMPTE AUCTION

- 12.1** L'utilisateur d'**AUCTION** a la faculté de se désinscrire des communications d'AUCTION en activant les liens de désinscription présents dans ses e-mails et de demander la suppression de son compte AUCTION en envoyant un e-mail à contact@auction.fr.
- 12.2** L'utilisateur titulaire d'un compte AUCTION qui a été adjudicataire d'au moins un lot via le service LIVE (enchère automatique ou enchère en direct) peut demander à tout moment la suppression de son compte **AUCTION** en envoyant un e-mail à l'adresse contact@auction.fr. Cependant, en conformité avec l'article L.123-22 du Code de commerce, **AUCTION** conserve pour le compte des Maisons de vente aux enchères, pendant 10 ans et au titre de la correspondance commerciale, l'intégralité des demandes d'ordres d'achat et des adjudications LIVE et ONLINE qui transitent par le Site. **AUCTION** n'offre pas d'accès à ces archives à l'utilisateur.
- 12.3** En cas de manquement aux obligations des présentes Conditions générales, **AUCTION** serait en droit de désactiver de manière définitive un compte Utilisateur dans un délai de trois (3) jours à compter de l'envoi d'un e-mail demandant la réparation dudit manquement auquel il ne serait pas remédié.

- 12.4 En cas de faute grave aux obligations des présentes Conditions générales, **AUCTION** serait en droit de résilier le compte Utilisateur de plein droit, sans préavis et aux torts de l'utilisateur, en transmettant immédiatement sur un support durable un exposé des griefs, tout en se réservant la faculté d'obtenir judiciairement un dédommagement.

ARTICLE 13 - LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

- 13.1 **AUCTION** est un prestataire de services techniques choisi par la Maison de vente aux enchères pour ses services de publication et de retransmission technique de ventes, de prise de garantie bancaire et de Paiement en ligne. En conséquence, **AUCTION** n'est ni mandataire, ni préposé, ni représentant de l'Utilisateur ou de la Maison de vente aux enchères. **AUCTION** met l'Utilisateur en relation avec la Maison de vente aux enchères.
- 13.2 **AUCTION** n'intervient pas dans l'organisation, la réalisation ou la conclusion des ventes aux enchères publiques. Plus particulièrement, **AUCTION** n'intervient pas dans l'exposition des objets mis aux enchères, la conduite des enchères, l'acceptation ou le refus d'une enchère, l'organisation des ordres d'achat, l'adjudication, la délivrance des objets adjugés. L'ensemble de ces prestations, démarches et diligences, est assuré par la Maison de vente qui demeure un professionnel indépendant.
- 13.3 Lorsqu'un Enchérisseur enchère sur un lot, l'Enchérisseur le fait conformément aux Conditions de vente aux enchères établies par la **Maison de vente aux enchères** pour la vente considérée et non par **AUCTION**. L'Enchérisseur doit accepter ces conditions de vente aux enchères et s'engage à enchérir conformément auxdites conditions.
- 13.4 Avant la vente, **AUCTION** met l'Enchérisseur en relation avec la Maison de vente aux enchères. Pendant la vente, **AUCTION** assure un simple rôle de sous-traitant technique. Après la vente, **AUCTION** fournit les outils nécessaires au Paiement en ligne. **AUCTION** n'intervient pas dans la transaction finale entre l'Enchérisseur en ligne et la Maison de vente.
- 13.5 Dans tous les cas, les contrats de vente sont exclusivement formés entre l'Utilisateur et la Maison de vente aux enchères. En conséquence, **AUCTION** ne saurait être tenue pour responsable, à quelque titre que ce soit, en cas de litige, quelle qu'en soit la nature, pouvant survenir entre l'Utilisateur et la Maison de vente aux enchères. A titre d'exemple, la responsabilité d'**AUCTION** ne peut être engagée du fait des erreurs ou omissions commises par les enchérisseurs et les maisons de ventes aux enchères lors des ventes, des dommages subis par l'Utilisateur en raison des informations communiquées par eux, de l'exécution ou de la non-exécution des ordres d'achat ou transactions conclues entre l'Utilisateur et la Maison de vente aux enchères, des conditions et modalités d'expédition des lots, du délai d'expédition ou de la conformité et de l'état des lots livrés. En aucun cas, **AUCTION**, ses dirigeants, employés ou mandataires ne sauraient être tenus responsables de tout dommage indirect, y compris toute perte de profit résultant de l'utilisation d'**AUCTION**, même si **AUCTION** a été informée de la possibilité de survenance de tels dommages.
- 13.6 **AUCTION** agit en qualité d'hébergeur des contenus mis en ligne et, en cette qualité, ne peut être tenue responsable du contenu des catalogues ou des objets mis en vente (en particulier de l'exactitude, de la précision et de la consistance des descriptions des lots, de la licéité, de l'authenticité ou de la conformité des objets) à moins qu'un contenu ou objet manifestement illicite lui ait été notifié à l'adresse e-mail contact@auction.fr et qu'elle n'ait pas agi promptement pour en suspendre la diffusion.
- 13.7 Toute personne souhaitant informer **AUCTION** de la présence d'un contenu manifestement illicite doit obligatoirement fournir dans son e-mail les informations suivantes :
- La date de notification ;
 - Si le notifiant est une personne physique : ses noms, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance ; si le requérant est une personne morale : sa forme, sa dénomination, son siège sociale et l'organe qui le représente légalement ;
 - La description des faits litigieux et leur localisation précise ;
 - Les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, comprenant des justifications de fait et, dans la mesure du possible, la mentions des dispositions légales applicables ;

- La copie de la correspondance adressée à l'auteur ou à l'éditeur des informations ou activités litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur ou l'éditeur n'a pu être contacté.
- 13.8** Dans le cadre de ses services de veille (Alertes et Newsletter), la société **AUCTION** diffuse aux Utilisateurs les informations et les données les plus récentes, telles qu'elles lui sont transmises par la Maison de vente aux enchères. Pour toute question, demande de précisions, inexactitude sur les informations communiquées, **AUCTION** invite l'Utilisateur à prendre contact avec la Maison de vente aux enchères ayant édité l'annonce de ventes aux enchères publiques en question.
- 13.9** **AUCTION** ne peut être tenue que d'une obligation de moyens en ce qui concerne le fonctionnement du Site. A ce titre, **AUCTION** s'engage à mettre en œuvre les moyens humains et matériels appropriés pour faire fonctionner le Site, de manière à assurer la continuité d'accès au service. En cas de difficulté, **AUCTION** s'engage à faire tous ses efforts pour rétablir la continuité du service. Cependant, eu égard à la complexité de la chaîne technique mise en œuvre, aux aléas liés à l'hébergement et au fonctionnement des serveurs, et en particulier à la dépendance à la continuité de la liaison Telecom/Internet qu'elle ne maîtrise pas, **AUCTION** ne peut pas garantir l'entière continuité des services du Site.
- 13.10** **AUCTION** se réserve également le droit de suspendre temporairement l'accès à ses services pour des raisons techniques ou de maintenance sans que ces opérations n'ouvrent droit à une quelconque indemnité. **AUCTION** s'engage à limiter, au maximum de ses moyens, ce type d'interruption.
- 13.11** La responsabilité d'**AUCTION** ne pourra en aucun cas être retenue en cas de manquement à ses obligations (1) du fait d'un cas de force majeure, (2) du fait d'un tiers ou (3) d'un dommage résultant en tout ou partie d'un manquement, par l'Utilisateur ou la Maison de vente aux enchères, à leurs propres obligations contractuelles.
- 13.12** **AUCTION** n'est pas couverte par une garantie de service particulière. En cas d'interruption de service, **AUCTION** fera son possible pour tenir l'Utilisateur informé jusqu'à la résolution de l'anomalie mais ne peut pas s'y engager ni en être tenue pour responsable. L'Enchérisseur qui souhaite avoir la certitude absolue de pouvoir enchérir en ligne pendant la vente ne doit pas utiliser le service LIVE mais se rendre sur le lieu de vente à l'horaire indiqué par la Maison de vente pour enchérir physiquement. En cas de dysfonctionnement, **AUCTION** s'engage à tenir l'Enchérisseur en ligne informé jusqu'à la résolution de l'anomalie par e-mail uniquement.

ARTICLE 14 - LIENS HYPERTEXTES

- 14.1** **Liens hypertextes autorisés sous réserve.** **AUCTION** autorise la mise en place de liens hypertextes en direction du contenu de son Site sous la réserve expresse de ne pas utiliser la technique des liens hypertextes profonds. La source des pages Internet doit également toujours être mentionnée. Cette autorisation ne concerne bien évidemment pas les sites Internet pouvant porter atteinte aux bonnes mœurs ou à la sensibilité du public. En tout état de cause, la société **AUCTION** ne saurait être tenue pour responsable du contenu de sites Internet tiers.
- 14.2** Les sites Internet tiers accessibles à partir de liens hypertextes disponibles sur le Site sont de la responsabilité exclusive de leur(s) auteur(s), dont la société **AUCTION** demeure totalement indépendante, et pour laquelle cette dernière ne saurait, en conséquence, être tenue pour responsable.

ARTICLE 15 - DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 15.1** **AUCTION** (notamment le contenu, la technologie, l'architecture du Site, la présentation du Site, le code source, les images) est un service protégé par les droits de propriété intellectuelle appartenant à **AUCTION** et / ou à ses partenaires tiers.
- 15.2** **AUCTION** est par ailleurs titulaire de la marque française nominale n°3779609 « **AUCTION FR** » et de la marque française nominale n°4791763 « **AUCTION LIVE** » dont la reproduction à l'identique, et l'imitation s'il

peut en résulter un risque de confusion, pour désigner des produits et services identiques ou similaires, est interdite en application des articles L.713-2 et L.713-3 du Code de la propriété intellectuelle.

- 15.3** Toute reproduction, représentation, extraction, réutilisation en tout ou partie d'**AUCTION**, est constitutive de contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale de son auteur. Toute reproduction totale ou partielle des catalogues des biens mis en vente est strictement interdite.
- 15.4** Conformément aux dispositions de l'article L.122-5, 3°, d) du Code de la propriété intellectuelle, la reproduction d'œuvres d'art graphiques ou plastiques destinées à figurer dans les catalogues de ventes pour les exemplaires mis à la disposition du public avant la vente est autorisée, à titre d'exception aux droits d'auteur, dans le seul but de décrire les œuvres d'art mises en vente en vue d'informer les acheteurs potentiels.

L'article R.122-1 de ce même Code précise que le catalogue d'une vente d'œuvres d'art graphiques ou plastiques s'entend des exemplaires d'une liste illustrée ou non, diffusée avant une vente aux enchères publiques, décrivant, en vue d'informer les acheteurs potentiels, les œuvres qui seront dispersées au cours de la vente, ainsi que les conditions de celle-ci, et mis gratuitement ou à prix coûtant à la disposition de toute personne qui en fait la demande à l'officier public ou ministériel procédant à la vente.

Dès lors, toute autre reproduction de photographies d'œuvres de l'esprit graphiques ou plastiques est interdite et est susceptible de constituer une contrefaçon et notamment la reproduction d'œuvres après la réalisation de la vente.

Si par extraordinaire, le contenu du Site portait atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers ou de l'Utilisateur, la société **AUCTION** vous remercie de l'informer, sans délai, en écrivant à < contact@auction.fr > et en respectant les prescriptions énoncées à l'article 12.7.

ARTICLE 16 - LICENCE D'ACCÈS À AUCTION

- 16.1** La licence accordée à l'Utilisateur est limitée à l'accès et à l'utilisation d'**AUCTION** pour un usage personnel.
- 16.2** Le contenu du Site ne peut être modifié, copié, distribué, encadré, reproduit, téléchargé, affiché, publié, transmis ou vendu sous quelque forme ou par quelque moyen que soit, en tout ou partie, sans l'accord écrit préalable d'**AUCTION**.
- 16.3** Toute utilisation du Site autre que celle prévue par les présentes ou en contravention avec la législation applicable ou les droits des tiers est strictement interdite et entraînera la radiation de l'Utilisateur et sa responsabilité conformément aux lois et dispositions applicables.

ARTICLE 17 - CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

- 17.1** **AUCTION** se conforme aux dispositions légales et réglementaires relatives à la protection des données à caractère personnel et en particulier au règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016, ainsi que des lois françaises du 6 janvier 1978 modifiée en dernier lieu le 20 juin 2018 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et encore aux dispositions de la Directive 2002/58/CE du 12 juillet 2002 dite Directive « e-privacy » concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques.
- 17.2** Les coordonnées de l'Utilisateur ne seront ni vendues ni louées à d'éventuels partenaires sans que le consentement de l'Utilisateur n'ait été recueilli de manière préalable et explicite. En revanche, l'Utilisateur comprend et accepte que l'intégralité de ses coordonnées personnelles soit transmise à la Maison de vente aux enchères dès l'instant où il entreprend une demande de renseignements, une demande d'estimation ou un dépôt d'Ordre d'achat, d'enchère automatique ou une inscription à une Vente LIVE.

- 17.3 AUCTION** n'a jamais accès au mot de passe de l'Utilisateur. **AUCTION** stocke en base de données la signature unique (issue d'une fonction de hachage) du mot de passe de l'Utilisateur et d'une graine aléatoire. Cette technique permet de sécuriser les accès et de conserver les mots de passe sans en compromettre la confidentialité.
- 17.4** Les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition dont les Utilisateurs disposent en application de la législation applicable en matière de protection des données personnelles, peuvent être exercés par e-mail à < contact@auction.fr >. L'Utilisateur doit justifier de son identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité. Certains de ces droits (accès, rectification notamment) peuvent être réalisés directement par l'Utilisateur à travers l'interface de son Compte **AUCTION**.
- 17.5** Le délégué à la protection des données (DPO) d'**AUCTION** peut être contacté par e-mail à < dpo@auction.fr > ou par courrier à l'adresse : AUCTION, 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris.
- 17.6** Pour en savoir plus sur le traitement de ses données à caractère personnel par **AUCTION**, l'Utilisateur est invité à consulter la [politique de protection des données](#) d'**AUCTION**.

ARTICLE 18 - CONVENTION SUR LA PREUVE

Les données électroniques conservées sur le Site **AUCTION** font foi, jusqu'à preuve du contraire, de la conclusion, de l'exécution des services d'**AUCTION**. Ces données électroniques constituent donc des preuves recevables, valables et opposables dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé sur support papier.

ARTICLE 19 - DROIT APPLICABLE, MÉDIATION ET JURIDICTION COMPÉTENTE

- 19.1** Les présentes CGU AUCTION sont soumises à la loi interne française.
- 19.2** Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation et dans le cadre de litiges qui n'auraient pas trouvé de solution amiable, **AUCTION** propose l'accompagnement d'un médiateur de la consommation en écrivant à :
- Eliane Simon, médiateur
SAS Médiation Solution
222 Chemin de la bergerie
01800 Saint Jean de Niost
- ou contact@sasmediationsolution-conso.fr, ou via le formulaire disponible sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>
- 19.3** **Sauf dispositions impératives contraires, tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes CGU AUCTION relève de la compétence des tribunaux de Paris.**
- 19.4** En cas de contradiction entre la version française et la version anglaise, la version française prévaut sur la version anglaise.

ARTICLE 20 - DIVISIBILITE DES CLAUSES

- 20.1** La nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité de l'une quelconque des stipulations des présentes CGU AUCTION n'emporte pas la nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité des autres stipulations qui conserveront tous leurs effets.

20.2 Le fait pour **AUCTION** de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

ARTICLE 21 - MENTIONS LÉGALES

21.1 Ce site est édité par la société **AUCTION** ayant les données d'identification telles que mentionnées dans le Préambule. Numéro de TVA intracommunautaire : FR 49 89 10 98 725
Directeur de la publication : Monsieur Dominique LE COËNT, Président d'AUCTION SAS.

21.2 L'hébergement du site est assuré par la société Alter way, 1 rue royale, Bat D - 227, les Bureaux de la colline, 92210 Saint-Cloud.
<https://www.alterway.fr/>

21.3 Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
Par courrier postal : 37, rue de Châteaudun, 75009 Paris
Par e-mail : contact@auction.fr

GENERAL TERMS & CONDITIONS OF USE FOR THE AUCTION WEBSITE

PREAMBLE - AUCTION SERVICE

The **AUCTION** website, accessible at the URL address <<http://www.auction.fr>>, is an online public communication service provided by Auction.fr S.A.S with a capital of 10,000 Euros, identified by the number RCS Paris 891 098 725, and whose registered office is located at 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, France.

The AUCTION website aggregates and publishes calendars, catalogues and sales figures from numerous auction houses around the world.

The AUCTION website is also an intermediary platform which brings together a User and an Auction House client as defined in Article 1.2 below. AUCTION does not intervene in their contractual relationship. AUCTION shall not be held liable in any way whatsoever in the event of a dispute of any nature whatsoever arising between the User and the Auction House client.

In other words, www.auction.fr offers various services, from the viewing of auction publications to the provision of the technical means for online bidding.

These general terms & conditions of use govern, on the one hand, the conditions under which the Site and its Services are made available by www.auction.fr and, on the other hand, the conditions of use of the Site and its Services by Users who, by connecting to the site, accept them and agree to abide by them.

In order to ensure a better browsing experience and to update features, www.auction.fr may modify these terms and conditions at any time in order to adapt them. We invite you to view them on a regular basis, as the version in effect on the day of browsing is the version that's binding.

1. DEFINITIONS

- 1.1. **"TEMIS Subscriber"** refers to all professionals and companies authorised to conduct furniture sales via public auction, in accordance with the applicable regulations and, in particular, the requirements of Title II "Auction Sales" from Book III of the Commercial Code, subscribed to the TEMIS service, whether they're clients or not. The list of TEMIS Subscribers is viewable at www.auction.fr;
- 1.2. **"Auction House"** refers to professionals and companies authorised in accordance with the regulations applicable in their country of establishment and, in particular, the provisions of Title II "Auction Sales" from Book III of the French Commercial Code;
- 1.3. **"Auction Slip"** refers to the list of items won by a bidder - online or in an auction room - and specifies the auction price and fees for each lot;
- 1.4. **"General Terms & Conditions of Use"** or **"AUCTION T&C"** refers to the current General Terms & Conditions of Use for the site www.auction.fr , applicable to and accepted by Users and clients;
- 1.5. **"Auction Terms & Conditions"** refers to the respective sales terms & conditions of the **"Auction House"**, applicable to online and onsite Bidders and available at www.auction.fr;
- 1.6. **"Online Bidder"** refers to users of AUCTION's LIVE Service who participate remotely and electronically in public auctions organised by the Auction House. "LIVE Bidder" refers specifically to the user of this service;
- 1.7. **"TEMIS File"** refers to the file containing auction Payment Incidents to which the TEMIS Subscriber has access as part of the TEMIS Service;

- 1.8. **“Payment Default”** refers to any Auction Slip that remains unpaid with the Auction House or another TEMIS Subscriber or that has only been paid after its registration in the TEMIS File;
- 1.9. **“Auction House”** refers to an auction house that publishes its sales on AUCTION;
- 1.10. **“Purchase Order”** refers to the purchase order that the User places for a lot via AUCTION and directly to the Auction House organising the sale and who has knowledge of the maximum bid amount;
- 1.11. **“Automatic Bidding”** refers to a Purchase Order that an “Online Bidder”, interested in a lot listed in a “LIVE Sale”, places with the Auction House before the sale (in the context of the LIVE) by setting a maximum bid, the amount of which is not disclosed;
- 1.12. **“LIVE Service” and “LIVE AUCTION Service”** refers to the service which allows Users to participate remotely, live and electronically in public auctions held in auction rooms;
- 1.13. **“Site” and “AUCTION”** refers to the website located at the URL www.auction.fr or any other URL added or substituted by AUCTION;
- 1.14. **“User”** refers to any Internet user browsing the AUCTION website;
- 1.15. **“LIVE Sale”** refers to sales broadcast live from auction rooms at www.auction.fr.

2. PURPOSE OF AUCTION’S GENERAL TERMS & CONDITIONS OF USE

- 2.1. These AUCTION GENERAL T&C are intended to define the provision and conditions of use of the AUCTION website, accessible at www.auction.fr. A User is obliged to comply with them.
- 2.2. These AUCTION GENERAL T&C do not concern the relationship between Users and **Auction Houses**. The legal, technical and financial conditions for organising and conducting public auctions (hereinafter referred to as the **“Auction Terms & Conditions”**) are determined by each **Auction House conducting them**.

1. ACCEPTANCE OF THE GENERAL TERMS & CONDITIONS OF USE

- 1.1. Unconditional acceptance of these AUCTION GENERAL T&C without restriction or reserve is required in all cases for creating an account, registering for a LIVE Sale, placing a purchase order or any automatic LIVE bid and is done through checking a box.
- 1.2. The Auction Terms and Conditions for each **Auction House** (in the above Article 2.2), for their part, must be reviewed and accepted separately and at the time of each sale by the User directly with the relevant **Auction House**.
- 1.3. Each User can view the AUCTION GENERAL T&C online and save its contents at any time.

2. DURATION AND FEES

- 2.1. These Conditions are in effect as of 1 January 2023 and shall remain in effect for the duration of the use of the AUCTION website.
- 2.2. AUCTION reserves the right to update and modify these AUCTION GENERAL T&C, it being specified that the applicable AUCTION GENERAL T&C are those in effect on the day the service is used. AUCTION therefore strongly advises the User to regularly view the AUCTION GENERAL T&C at the bottom of the website.

- 2.3. AUCTION does not charge the User for accessing the Site, and creating an account can be done free of charge. AUCTION also offers a subscription-based service allowing Internet users to view the price paid for all objects in the Site's database of results.
- 2.4. The **Auction House** may charge the Bidder (both online and in the auction room) for the auction process or otherwise, including commissions and other fees.
- 2.5. The Online Bidder acknowledges that any fees or commissions that the **Auction House** may charge him/her for LIVE Services, or for any other reason, are not the responsibility of **AUCTION**. It's up to the Bidder to verify acceptance of these fees and commissions before participating in a sale.

In particular, the Online Bidder is hereby informed that additional fees may be charged by the **Auction House** in the event of a winning bid in a LIVE Sale. **These additional fees are 3% (excluding VAT) of the hammer price (3.6% incl. VAT) for lots in the Furniture and Works of Art categories and 35 euros (excluding VAT) for lots in the Collector Vehicles category.**

1. AUCTION SERVICES ACCESSIBLE WITHOUT AN ACCOUNT

- 1.1. **AUCTION** offers, free of charge and without prior registration, catalogue consultation and search functions for upcoming public auctions at **Auction Houses**. Users have the option of creating their personal **AUCTION** Account in order to benefit from these expanded features.
- 1.2. **Consultation of catalogues.** Prior to each sale, **AUCTION** allows the User to view the catalogues of lots to be auctioned at upcoming sales or past sales (with the exception of the auction results). The User is informed of the name and contact information of the **Auction House**, the organiser of the sale, and the date and location of the sale. The Auction Terms and Conditions and the amount of fees charged by the **Auction House** are made available on a durable medium in order to be accepted.
- 1.3. **Searches.** The User may search via the sales calendar or by using the general search engine with keywords describing the nature of a lot (name, artist, brand, school, element, etc.), by the name of the **Auction House**, location of sale or object category.
- 1.4. **Contacting Auction Houses.** The User may send the **Auction House** requests for information on a lot offered for sale by selecting the lot of interest and by clicking on "Request Information".
- 1.5. **Newsletter.** **AUCTION** offers a free weekly or bi-weekly email news service (hereinafter referred to as "Newsletter"). This service does not require the opening of an account; only an email address is required. The User can choose the type of newsletter to subscribe to. **AUCTION** then sends the User an email with the latest news, trends and key results.

An unsubscribe link is included in every Newsletter. Distribution of the Newsletter is handled by INSIDER.

1. AUCTION SERVICES ACCESSIBLE THROUGH AN ACCOUNT

- 1.1. **Creation of an AUCTION account.** For other types of services, the User is invited to create an account (hereinafter referred to as an "**AUCTION Account**") for which he/she must fill in various lines of information, depending on the nature of the service desired. The User who registers agrees to provide accurate and complete information regarding his/her personal information as well as any other information necessary to access the Site's Services.

The user agrees to update this information regularly and, in particular, upon each new registration for a LIVE sale. For the security of all users as well as the need for traceability of orders, Auction may, at any time after its creation, verify that the registered user's personal information is correct and up to date (under the conditions of Article 10 below). Auction may request proof of identity and residence from the Bidder.

The User who subscribes will receive:
(1) access to the LIVE Service,

- (2) storage of "My Selection" information between two logged-on visits,
- (3) centralised and simplified management of Alerts, and
- (4) storage of contact information to avoid having to re-enter it each time a new purchase order, request for information or estimate is submitted to an Auction House.

The User's personal information is kept until the account is closed or for any other period as defined in **Auction's Privacy Policy**.

The User creating an account must be able to prove that the email they provide is valid and that they have access to it (activation of the account via a link in an email), and they must choose a password. The combination of the User's email address and password form the User's personal identifiers (hereinafter referred to as "Personal Identifiers"). They are solely under his/her responsibility. The User agrees to report any doubt as to their integrity or the occurrence of fraud, so that **AUCTION** has the ability to generate new and secure ones (see Article 7.2).

The User having an account must first ensure that he/she has the configuration and the technical equipment adapted to the use of **AUCTION**, including the most recent browser version on the market and an Internet connection with sufficient speed (ADSL, ADSL2+, fibre or higher). The User shall be personally responsible, and at his/her exclusive expense, for the acquisition, installation, maintenance and connection of the various elements of this configuration and means of telecommunication necessary for accessing **AUCTION**.

The LIVE Service, the automatic bidding service and the purchase order service are exclusively reserved for persons having reached the age of legal adulthood. Protected adults may use these services, provided they have obtained special authorisation from their legal representative to bid, indicating the desired lot and the maximum bid amount.

At any time, the User may request the deletion of his or her **AUCTION** Account and all related data, in accordance with the conditions of Article 11, by sending an email to contact@auction.fr. The history of purchase order requests is kept by **AUCTION** in accordance with its Personal Data Protection Policy.

- 1.2. **My selection.** In the course of browsing the Site, the User may identify, for his or her personal use, any lots of interest using the "Add to My Selection" service or by using the heart-shaped pictogram. The "Add to My Selection" function can be activated on the lot card.

This selection is available to each User from the "My Account" menu, allowing them access to the summary of lots registered as favourites. It does not generate any specific fees.

AUCTION keeps the contents of "My Selection" until the respective sales dates. However, if the User wishes, he/she can freely delete the lots that were previously added to "My Selection".

- 1.3. **My email alerts.** **AUCTION** offers a free email market watch service (hereinafter referred to as "**Alerts**").

The User can create Alerts corresponding to the keywords they are monitoring (for example, the name of an artist, brand, vehicle model or school of painting, etc.).

Subscriptions to Alerts are kept by the Site as long as the account is active. An unsubscribe link can be found in each Alert email.

AUCTION subcontracts the routing of its Alert emails to Amazon SES, which processes Users' personal data exclusively on behalf of **AUCTION** in compliance with the regulations applicable to the sending of emails and for the sole purpose of carrying out the service.

- 1.4. **Submission of a Purchase Order.** Through Purchase Orders, a Bidder interested in a lot in an advertised sale may, **before the sale, entrust a Purchase Order to the Auction House by setting a maximum bid of which the Auction House will be aware.**

The User first selects the lot to which his/her order placement relates.

The following steps must then be followed:

- He/she first enters the amount of the Purchase Order (in euros) in the corresponding field on the page of the lot for which the order is to be placed;

- A contact information form is completed. In this respect, the User declares that he/she is providing accurate, complete and up-to-date information and agrees to give notice of any changes to this information, whenever necessary, with each new order.
- Scanned copies of an identity document and banking information shall be attached. Auction does not retain any copies of these documents required by the auctioneer(s) officiating at the sale to validate the acceptance of Purchase Orders.
- He/she has the option of making a remark to the attention of the Auction House.
- Finally, by ticking two boxes, he/she accepts the Auction House's Conditions of Sale, terms of payment and specific conditions of sale.

The User must pay particular attention to the bidding limit set in the order request.

To allow the User to identify and correct any errors, Auction requires a double entry field for the amount in EUR.

After confirmation of these steps, the order request is sent by email to the Advertiser-Member concerned.

An email will be sent containing the elements entered and confirmed by the User.

Auction hereby emphasises that the submission of a purchase order request does not guarantee the User's participation in the sale. Consequently, Auction shall in no way be held responsible for a refusal to take into account, lack of response or late acceptance from the Auction House

Conforming with article L.123-22 of the Commercial Code, Auction retains, on behalf of the Auction Houses, for a period of 10 years and for the purposes of business correspondence, all purchase order requests and auctions passing through the Site. Auction does not offer the User or Auction Houses access to its archives, other than the Auction House which organised the sale.

1.5. LIVE Service

1.5.1. Registering for an auction.

- 1.5.1.1. The Bidder who wishes to register for an auction via the LIVE Service must be logged in with his or her Personal Identifiers to establish his or her identity. Registration for the auction is a necessary and compulsory formality.
- 1.5.1.2. To register for a LIVE auction, **AUCTION** sends the **Auction House** the identity and contact information of the online Bidder and a banking guarantee in the form of the Bidder's credit card imprint. The Bidder accepts without reservation that all these elements may be transmitted to the **Auction House**. Neither **AUCTION** nor the **Auction House** shall have unencrypted access to this bank card information, as it is managed by an accredited third-party payment institution.

1.1.1. Description of the LIVE Auction Service

AUCTION provides the Bidder and the Auction House with the "LIVE" technical broadcasting service to enable them to interact remotely by electronic means during public auctions held at a usual place of sale (i.e., an auction room) or in an exceptional location (i.e., the premises of a company in receivership, a rented room, a public or loaned space, a castle, the domicile of an estate, etc.).

- 1.1.1.1. For the Bidder, the technical retransmission service makes it possible to follow the progress of the auction taking place in the auction room live on the Internet. Entry of the bid amounts in the auction room is carried out in real time by the Auction House.
- 1.1.1.2. The same goes for the Auction House: the technical retransmission service allows for the placing of a live bid by the Bidder. The Auction House then takes note of the amount and accepts or rejects it as it does for bidders physically present in the room.
- 1.1.1.3. **Before the auction, AUCTION** allows the Bidder to view the catalogue of lots auctioned by the Auction House. **AUCTION** informs the Bidder of the name and contact information of the Auction House organising the auction, the date and venue of the auction and the closing date for auction entries. After registering for the sale, the Auction House may ask the Bidder to provide additional evidence, especially for auctions with restricted lots or lots subject to a specific guarantee (e.g., collectors' weapons).

- 1.1.1.1. **On the day of the auction**, the online Bidder connects to **AUCTION** using his or her Personal Identifiers as defined in Article 6.1. Upon registering, the Bidder is able to bid or place orders.

1.1.1.2. Lots are presented one by one, as the auction progresses, according to the rhythm established by the **Auction House** and the responsiveness of the bidding in progress. The Online Bidder takes note of the lot offered for sale and the amount of the bid in the currency of the sale. For this purpose, information regarding the lot (such as photographs, descriptions, estimates, etc.) as well as the current bid amount are accessible online.

1.1.1.4. The Bidder who wishes to make a bid has two options. He/she can:

- enter a free amount and confirm the bid,
- place a bid predefined by **AUCTION** by clicking on the appropriate button, which adds an automatic auction step to the current auction (hereinafter referred to as “Automatic Auction Step”).

The Online Bidder acknowledges without reserve the validity of this alternative as a safe and legitimate means of placing online bids.

1.1.1.7. In the event of simultaneous bids in the same amount, the Bidder acknowledges and agrees that priority in general may be given, at the discretion of the Auction House, to buyers who are physically present in the room.

1.1.1.5. **Late bidding.** The online bidder acknowledges that a late bid does not entitle him/her to win the lot he/she bid on.

An online bid is considered late when the Bidder has made a winning bid via the LIVE Service when the Auction House had already awarded the lot a few seconds earlier to another person, in the auction room or on LIVE. The Bidder may then see a notification that he/she has won the lot.

The Online Bidder acknowledges that he/she is hereby informed that he/she cannot rely on the posting of the notification on his or her screen to infer that he/she has won the auction. Only confirmation from the Auction House, and in particular its sales report, shall be deemed as valid, and AUCTION cannot be held responsible for the time lag between the late bidding and the declaration of the winner pronounced by the Auction House.

1.1.1.6. If the Bidder, having used the LIVE Service, is declared the winning bidder by the Auction House, **he/she has no right of withdrawal or renunciation as provided for by the legal provisions or regulations in force relating to distance selling in accordance with Article L.221-28 11° of the Consumer Code.**

1.1.3. **Specific case of automatic bidding during a LIVE auction**

How it works: A LIVE Bidder interested in a lot listed in the auction, but who isn't able to attend the sale or participate by sending bids live via the LIVE Service, may submit and modify, before and during the sale (up to three lots before the passing of the desired lot), an automatic bid to the Auction House by setting a maximum bid, the amount of which is not disclosed before the sale (hereinafter referred to as an “**Automatic Bid**”).

As soon as the auction catalogue is published online by the Auction House, the Bidder can connect to the LIVE Service using his/her Personal Identifiers. From the moment the registration is taken into account, the Bidder can send an Automatic Bid to the Auction House by clicking the “Place an Automatic Bid” button for the desired lot and then indicating the maximum bid amount. The Auction House may ask the Bidder to provide additional supporting documents, in particular for auctions with restricted lots or lots subject to a specific guarantee.

1.1.3.1. The Automatic Bid is sent to the Auction House without the maximum bid being disclosed. However, the identity of the online Bidder, the description of the lot concerned and the bank guarantee in the form of a credit card imprint are communicated to the Auction House in an encrypted manner so that it can freely accept or refuse to execute the Purchase Order that the LIVE Bidder wishes to entrust to it.

1.1.3.2. **The LIVE Bidder pays particular attention to the maximum bid amount for which he/she assumes full and complete responsibility vis-à-vis the Auction House.**

1.1.3.3. The online Bidder understands that he/she alone is aware of this maximum amount and that, consequently, the Auction House cannot inform him of an obvious error in the value of this amount. The Bidder understands that his/her Automatic Bid entails a contractual obligation to the Auction Houses. In no case can **AUCTION** be concerned by the execution or the non-execution of this purchase order insofar as it is only a technical service provider whose role is limited to connecting Bidders with Auction Houses.

- 1.1.3.4. **The Bidder has the option of deleting or modifying his/her automatic online bid him/herself**, using his/her Personal Identifiers for logging onto his/her **AUCTION** Account. **Deletion or modification of the Automatic Bid may be made by the Bidder up to the passage of the third lot preceding the lot for which he/she has placed an automatic bid.**
- 1.1.3.5. On the day of the auction, **AUCTION** acts as a trusted third party under the responsibility of the Auction House. The entry of the current bid by the Auction House triggers an automatic calculation by **AUCTION** which determines whether the mandate given to the Auction House by the Online Bidder allows him/her to place a bid.
- 1.1.3.6. The algorithm applied by the system to the formation of each new bid is defined by the following principles: If the current bid has been made by another Bidder { If the Automatic Bid's maximum bid is higher than the current bid { If the sum of the current bid plus the automatic bidding step is less than or equal to the Bidder's maximum bid { the system recommends to the Auction House to place a bid for this amount} Otherwise {the system recommends to the Auction House to places a bid for the maximum bid amount.}}}
- 1.1.3.7. The Online Bidder fully acknowledges this mechanism as a safe and legitimate means for the Auction House to make bids on his/her behalf. In particular, he/she accepts that execution of the order may be delegated to a computer system under the responsibility of the Auction House and that it operates without a service guarantee.
- 1.1.3.8. In the event of Automatic Bids in the same amount, if the winner of the lot is one of the persons concerned, priority will be given to the person who placed the Automatic Bid first.
- 1.1.3.8.1. The Online Bidder is informed that the expressed automatic bids may result in additional auction fees charged by the Auction House, as set forth in its Auction Terms & Conditions.
- 1.1.3.9. **Automatic Bidding Step:** The automatic bidding system, in order to function without compromising its emulation of a candle auction, cannot be satisfied by automatically bidding an extra euro in response to the current auction. As such, before the sale, the Auction House determines a table of automatic bidding steps which will be used to make automatic bids during the auction.
- 1.1.3.10. These bidding steps correspond to the usual rhythm set by the Auction House in public auctions, according to a range of bidding amounts. The table of bidding steps is set forth in the Auction House's Conditions of Sale.
- 1.1.3.11. During the auction, the Auction House can adapt the automatic bidding step for the sole purpose emulating a candle auction as closely as possible. Each sale of a lot is its own unique situation depending on the attractiveness of the lot and the number of competing Bidders. As such, the Online Bidder accepts without reservation that the Auction House may make bids from the Automatic Bidders by following the candle auction procedure. The secrecy of the maximum bid is not called into question.
- 1.1.3.12. In the absence of customised bidding steps by the Auction House, the applicable bidding step is defined by the following intervals: Up to €19: €5, from €20 to €199: €10, from €200 to €499: €50, from €500 to €999: €100, from €1,000 to €4,999: €200, from €5,000 to €9,999: €500, from €10,000 to €19,999: €1,000, from €20,000 to €49,999: €2,000, from €50,000 to €99,999: €5,000, €100,000 or more: €10,000.
- 1.1.1.1. **Precedence of the execution of the Order over secrecy.** In the context of its proper functioning, **AUCTION's** LIVE Service, in principle, preserves the secrecy of the maximum bid for an automatic bid. However, in the event of a service interruption or a system malfunction and, in particular, a breakdown in the Internet/Telecom link, it is agreed that the execution of the Purchase Order entrusted to the Auction House takes precedence over the secrecy of the maximum bid.
- 1.1.1.1. In the event of a LIVE Service failure, the Auction House is authorised to contact **AUCTION** via telephone. **AUCTION** then assesses the situation and estimates the time required to restore the LIVE Service. If the estimated return time is not compatible with the smooth running of the auction, **AUCTION** discloses the maximum bidding amounts to the Auction House so that it can execute the mandates as it would with Purchase Orders.

- 1.1.3.13. The Auction House agrees to execute the orders in accordance with the rules of the trade, defending the interests of the Bidder. The Auction House and **AUCTION** agree to implement this fallback procedure only in the event of a proven interruption or malfunction of the LIVE Service. The Bidder acknowledges and accepts this procedure without reservation and the premise that order execution takes precedence over secrecy.

7. PREMIUM SUBSCRIPTION

7.1 The account holder may take out a premium subscription in order to receive privileged access to the auction.fr archives assembled since 1998 and comprising over six million results. This subscription gives him/her access to a dashboard containing announcements of upcoming lots and past auctions as well as a hotline service for any questions regarding sales.

7.2 This subscription is taken out on a monthly or annual basis.

7.3 This subscription is automatically renewed unless cancelled 15 days before the date of expiration, of which you'll be reminded via an automatic email.

1. GENERAL OBLIGATIONS OF USERS AND BIDDERS

- 1.1. The User agrees to ensure the confidentiality of his/her Personal Identifiers and shall ensure, in all circumstances, that they are not disclosed to third parties. The User is responsible for all actions carried out from his/her AUCTION Account.
- 1.2. If the User believes that there has been a security breach with respect to his/her Personal Identifiers, such as a leak, theft or unauthorised use, the User must immediately notify **AUCTION** via email at the following address: <contact@auction.fr>.
- 1.3. The User guarantees that no element of his/her AUCTION Account infringes upon the rights of third parties, nor is it contrary to the law and regulations in force. Otherwise, **AUCTION** reserves the right to take any appropriate action, including removing the prohibited content or taking any action, including legal action.
- 1.4. The User agrees to use **AUCTION's** features in accordance with these AUCTION General T&C as well as with the applicable law. Consequently, he/she agrees to not hinder or distort the operation of the service, to not damage any or all of the elements of the **AUCTION** platform or to not access AUCTION's services fraudulently.
- 1.5. The User personally assumes full responsibility and liability for all actions taken on **AUCTION**.
- 1.6. The User is hereby informed that the bidding limits set in Purchase Orders transmitted via **AUCTION** to the **Auction House** may incur variable additional selling fees, invoiced by the Auction House. To this end, the User should refer to that Auction House's Conditions of Sale, which he/she accepted by registering for a LIVE or ONLINE sale or by transmitting a Purchase Order, secret or otherwise.
- 1.7. The User shall ensure that he/she logs out of his/her account after each use of **AUCTION**, especially if the connection is from a public or shared computer.
- 1.8. **AUCTION** reminds the winning Bidder that under the terms of the Auction House's Conditions of Sale, he/she agrees to pay the auction price to the Auction House as well as all related costs, including any Auction House fees and any shipping costs, as summarised on the Auction Slip.
- 1.9. **Prohibition of artificial bidding.** The User is strictly prohibited from using **AUCTION** and its Purchase Order forms to create auctions for the sole purpose of driving up prices or, more generally, to interfere with the proper execution of the auction with no true intention of purchasing the lots offered for sale. **Artificial**

auctions will result in the permanent removal of the User, without prejudice to any legal action by AUCTION or the Auction Houses against said User.

- 1.10. **Prohibition of speculative bidding.** The User is strictly prohibited from using **AUCTION** and its Purchase Order forms to create auctions for the sole purpose of speculating on the resale of the desired lot and exposing himself/herself to the risk of being unable to honour his/her bids. **Speculative auctions will result in the permanent removal of the User, without prejudice to any legal action by AUCTION or the Auction Houses against said User.**

1. BANK GUARANTEE AND ONLINE PAYMENT BY THE WINNING BIDDER

- 1.1. **Credit card imprint as payment guarantee and registration for sale.** Registering for an auction (LIVE auction or automatic bidding) is made through a credit card imprint created by means of a 3D Secure validation of the User's credit card. The User must enter his/her banking information, which is not available in clear text either to the Auction House or to **AUCTION**. He/she must then confirm this registration by entering the confidential codes sent by his/her bank on an Internet form and via SMS.

- 1.2. The online Bidder's credit card imprint is done by the Auction House as a payment guarantee. The technical procedures are secure, and the confidentiality of credit card information is guaranteed. Payment is made only after the sale for those who have won at least one lot.

The Bidder has the option of saving his/her banking information on the Site for a period of 30 days. The banking information is encrypted and is not available in clear text to the Auction House or to **AUCTION**. For security reasons, credit cards expiring at the end of the current month cannot be used to register for an auction 15 days before their date of expiration.

- 1.3. **3D Secure deposit.** The Auction House may choose to augment the methods of verifying the solvency of the Online Bidder by requesting a deposit upon registration.

As such, in the event of a winning bid, the Auction House ensures that the winning Bidder can be debited with an amount previously fixed in the Auction House's Conditions of Sale. The Bidder must confirm the deposit using the 3D Secure payment guarantee.

The deposit is not debited at the time of registration but may appear in bank account debits, depending on the User's bank. **The deposit is only debited in the event of a winning bid** and, subject to the General Terms and Conditions of the Auction House along with Article 8.5 of these General T&C, in the event that the winning bidder defaults. **The deposit, however, can be frozen in the bank account for a period of 7 days after its deposit. This period is provided for information purposes only and may vary depending on the banking institution.**

- 1.4. **Online payment for the winning bid.** After the auction, payment is made by the Auction House. The online Bidder is invited to contact the Auction House.

- 1.5. **Recovery of the price differential of a repeat auction.** At the end of the auction, in the event of a re-bidding procedure against the Bidder, he/she authorises the Auction House to use the credit card payment guarantee to settle the difference between the amount of the re-bid and the price ultimately obtained at the time of the re-sale – provided that the latter is less than the former (Hereinafter referred to as "False Bidding Procedure"). The explicit consent of the Bidder to authorise the online payment is collected via a checkbox confirmation procedure, when registering for the sale and each time an Automatic Bid is transmitted.

- 1.6. **Administrative costs in the event the sale is cancelled.** At the end of the sale, in the event it's cancelled by decision of the Auction House for non-payment by the Bidder or for any other reason attributable to the latter, the Online Bidder authorises the Auction House to use the Credit Card Guarantee to pay the administrative costs foreseen by the Auction House for damages, costs for managing the unpaid bidding slip and costs for re-selling the affected lots, in accordance with the Auction House's Conditions of Sale, these fees do not preclude the charging of a processing fee by **AUCTION**.

- 1.6.1. **Credit card security policy.** With regard to the credit card guarantee for the Auction House's account, **AUCTION** agrees to secure the imprints and payment orders provided by online Bidders in compliance with the legal, regulatory and professional provisions in force. In particular, **AUCTION** complies with the PCI-DSS banking standard through the use of the STRIPE solution and its technical infrastructure (RCS PARIS 807 572 01). **Neither the Auction House nor AUCTION holds the Bidder's credit card information in a clear text format.**

1. PAYMENT DEFAULT AND REGISTRATION IN THE TEMIS FILE

- 1.1. The winning bidder agrees to pay the amount indicated on the winning bid slip, which he/she will have received after the sale. As such, the Auction House will follow the procedure for requesting payment through the application of its own auction terms & conditions, of which the Bidder has necessarily taken note.

Any winning bid slip in default with an Auction House may be registered in the TEMIS File.

- 9.2 Purpose of the TEMIS file.** The TEMIS File lists the winning bid slips in default at auctions. The creation of a TEMIS File acts in the legitimate interest of auction sellers, TEMIS Subscribers and **AUCTION** to prevent non-payment and safeguard auctions.
- 9.3 Entities authorised to view TEMIS Files (recipients).** TEMIS Files can be viewed by all TEMIS subscribers (auctioneers or those similarly authorised to conduct furniture sales by public auction in accordance with the applicable regulations and, in particular, the provisions of Title II "Auctions" in Book III of the Commercial Code), whether or not they're Auction Houses.
- 9.4 Consequences of registration.** Registration in the TEMIS File shall result in the temporary suspension of access to **AUCTION**. It may also result in a limitation of the Bidder's ability to bid with TEMIS Subscribers, for both online and in-person auctions, and restrict access to services offered by TEMIS Subscribers.

If an online Bidder is registered in the TEMIS File, the Auction House may make access to the auctions it organises conditional upon the use of specific means of payment or guarantees or temporarily deny the Bidder participation in auctions for which these guarantees cannot be implemented.

- 9.5 Duration of registration in the TEMIS File.** Bidders are hereby informed that the duration of registration in the TEMIS File is determined by the number of winning bid slips in default with TEMIS Subscribers by their cumulative amounts and by whether or not they have been settled. Duration of registration in the TEMIS File is decreased if the bidder settles the defaults. It is increased when the bidder has several unpaid slips registered in the TEMIS File. Registration of a winning bid slip in default shall be deleted automatically after a maximum of 24 months if the bidder is only registered once, and 36 months if the bidder has multiple registrations.
- 9.6 Responsibilities.** The TEMIS File is implemented by Commissaires Priseurs Multimédia, a data controller within the meaning of the legislation on the protection of personal data, together with the TEMIS Subscribers who populate the TEMIS File and view the data.
- 9.7 Bidders' rights.** Bidders wishing to know whether they are registered in the TEMIS File, wishing to contest their registration or exercise their rights of access, rectification, deletion, limitation or opposition in application of the legislation in force regarding the protection of personal data, may submit their requests in writing and in proving their identity by producing a copy of an identity document:

- For registrations made by the Auction House: in writing to the address given on the auction bid slip,
- For registrations made by other TEMIS Subscribers: in writing to Commissaires Priseurs Multimédia, 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, contact@temis.auction.

The Bidder also has the right to register a complaint with the Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] regarding his or her registration in the TEMIS File.

- 9.8 Notifications regarding registration in the TEMIS File.** Important notifications relating to the outcome of the tender will be addressed to email address and/or to the street address specified by the Bidder when creating his/her AUCTION account or registering for an auction. The Bidder must immediately update his/her account in the event of a change of contact information.

To learn more. To learn more about registration in the TEMIS File and/or to settle a payment that's in default, the Bidder is invited to view the General Terms & Conditions for each Auction House.

Regarding the calculation of the registration period and the exercising of the rights of individuals, the Bidder can view the TEMIS personal data protection policy, accessible at the bottom of the page on <https://temis.auction>.

2. SUSPENSION OF A USER'S ACCESS TO LIVE AND ONLINE SERVICES AND FEES

- 2.1. A Bidder in payment default for lots(s) won during an auction via LIVE Services (automatic or live bidding), for any reason whatsoever, may be subject to registration in the TEMIS File, which will result in the temporary suspension of his/her **AUCTION** account until payment is received along with suspension for a maximum of three years in the event of repeated failures to make final payment and cancellation of a sale by decision of the Auction House.
- 1.1. In any case, when a Bidder violates these AUCTION General Terms & Conditions or more broadly, the laws and regulations in force as well as any violation of standards of decency or morality, AUCTION reserves the right to suspend the Bidder's account for a maximum duration of three years without prejudice to any action by Auction or the Member-Advertiser against said Bidder.
- 1.2. For security reasons, Auction can suspend the Bidder's account at any time to perform the necessary verifications to ensure that the Bidder is operating in an individual, non-biased and compliant manner.

2. DELETION OF AN AUCTION ACCOUNT

- 2.1. The **AUCTION** User can unsubscribe from AUCTION communications by activating the unsubscribe links in their emails and requesting the deletion of their AUCTION account by sending an email to contact@auction.fr.
- 2.2. The User with an AUCTION account who has been awarded at least one lot via the LIVE Service (automatic bidding or direct bidding) may request the deletion of their **AUCTION** account at any time by sending an email to contact@auction.fr. However, in accordance with Article L.123-22 of the Commercial Code, **AUCTION** retains on behalf of the Auction Houses, for a period of 10 years and for the purposes of business communications, all Purchase Order requests and LIVE and ONLINE winning bids passing through the Website. **AUCTION** does not provide the User with access to these archives.
- 2.3. In the event of a breach of the obligations of these General Terms & Conditions, **AUCTION** shall be entitled to permanently deactivate a User account within three (3) days of sending an email requesting the rectification of said breach if it has not been rectified.
- 2.4.** In the event of a serious breach of the obligations of these General Terms & Conditions, **AUCTION** shall be entitled to terminate the User account by operation of law, without notice and to the detriment of the User, by immediately sending a statement of grievances on a durable medium, while reserving the right to obtain judicial compensation.

3. LIMITATIONS OF LIABILITY

- 3.1. **AUCTION** is a technical service provider chosen by the Auction House for its publication services and technical retransmission of sales, bank guarantees and online payments. As a result, **AUCTION** is not an agent, officer or representative of the User or the Auction House. **AUCTION** puts the User in touch with the Auction House.
- 3.2. **AUCTION** does not intervene in the organisation, execution or conclusion of public auctions. More specifically, **AUCTION** does not intervene in the display of the objects put up for auction, the running of the auction, acceptance or refusal of a bid, organisation of purchase orders, adjudication or delivery of the auctioned items. All of these services, procedures and diligences are carried out by the Auction House, which remains an independent professional.
- 3.3. When a Bidder bids on a lot, the Bidder does so in accordance with the Auction Terms & Conditions established by the **Auction House** for the relevant sale, and not by **AUCTION**. The Bidder must accept these auction terms & conditions and agrees to bid in accordance with said terms & conditions.
- 3.4. Before the sale, **AUCTION** puts the Bidder in contact with the Auction House. During the sale, **AUCTION** acts merely as a technical subcontractor. After the sale, **AUCTION** provides the necessary tools for online payment. **AUCTION** does not intervene in the final transaction between the Online Bidder and the Auction House.
- 3.5. In all cases, sales contracts are formed exclusively between the User and the Auction House. As a result, **AUCTION** shall not be held liable in any way whatsoever in the event of any dispute of any kind whatsoever arising between the User and the Auction House. For example, **AUCTION** cannot be held liable for errors or omissions made by Bidders and Auction Houses during sales, damages suffered by the User as a result of the information provided, the execution or non-execution of purchase orders or transactions concluded between the User and the Auction House, the terms and conditions for shipping the lots, the shipping time or the conformity and condition of the lots delivered. In no case shall **AUCTION**, its officers, employees or agents be liable for any consequential damages, including lost profits, arising from the use of **AUCTION**, even if **AUCTION** has been informed of the possibility of such damages occurring.
- 3.6. **AUCTION** acts as the host of the contents placed online and, in this capacity, cannot be held responsible for the contents of the catalogues or the objects put up for sale (in particular the accuracy, precision and consistency of the descriptions of the lots, the legality, authenticity or conformity of the objects) unless it has been notified of obviously unlawful content or objects at contact@auction.fr and it did not act promptly to suspend its transmission.
- 3.7. Anyone wishing to inform **AUCTION** of the presence of obviously unlawful content must provide the following information in the email:
 - The date of notification;
 - If the notifier is a natural person: last name, first name(s), profession, legal address, nationality, date and place of birth; if the applicant is a legal entity: its form, name, registered office and the body legally representing it;
 - The description of the facts in dispute and their precise location;
 - The reasons why the content should be removed, including factual justifications and, to the extent possible, reference to the applicable legal provisions;
 - A copy of the correspondence addressed to the author or publisher of the contentious information or activities requesting their interruption, withdrawal or modification or justification that the author or publisher could not be contacted.
- 1.8. As part of its monitoring services (Alerts and Newsletter), **AUCTION** provides Users with the most recent information and data, as transmitted to it by the Auction House. For any questions, requests for clarification or inaccuracies in the information provided, **AUCTION** invites the User to contact the Auction House which published the public auction announcement in question.
- 3.8. **AUCTION** can only be held to an obligation of means with regard to the functioning of the Site. As such, **AUCTION** agrees to implement the appropriate human and material resources to operate the Site in order ensure continuity of access to the service. In the event of difficulties, **AUCTION** agrees to make every effort to

restore the continuity of the service. However, in view of the complexity of the technical processes involved, issues related to the hosting and operation of the servers and, in particular, dependence on the continuity of the Telecom/Internet link which it does not control, **AUCTION** cannot guarantee full continuity of the Site's services.

- 3.9. **AUCTION** also reserves the right to temporarily suspend access to its services for technical or maintenance reasons without these operations giving rise to any right to compensation. **AUCTION** agrees to limit, to the best of its ability, this type of interruption.
- 3.10. In no circumstance shall **AUCTION** be liable for any breach of its obligations (1) as a result of force majeure, (2) as a result of a third party or (3) for damages resulting in whole or in part from a breach on the part of the User or the Auction House of their own contractual obligations.

3.11. AUCTION is not covered by a specific service guarantee. In the event of a service interruption, **AUCTION** will do its best to keep the User informed until the issue is resolved, but cannot commit to it or be held responsible for it. A Bidder who wishes to be absolutely certain of being able to bid online during the sale must not use the LIVE Service. Instead, he/she should go to the place of the sale at the time indicated by the Auction House to bid in person. In the event of a malfunction, **AUCTION** agrees to keep the Online Bidder informed via email only until the issue is resolved.

14. HYPERTEXT LINKS

- 14.1. **Hypertext links authorised under reserve.** **AUCTION** authorises the use of hypertext links to the contents of its Site, subject to the express reservation of not using deep hypertext links. The source of the web pages should also always be mentioned. This authorisation does not, of course, apply to websites that may offend public decency or sensitivities. In any event, **AUCTION** cannot be held responsible for the content of third-party websites.
- 14.2. Third-party websites accessible from hyperlinks on the Site are the sole responsibility of their author(s), of which **AUCTION** remains completely independent, and for which the latter cannot, therefore, be held responsible.

15. INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS

- 15.1. **AUCTION** (including its content, technology, Website architecture, Website presentation, source code and images) is a service protected by the intellectual property rights of **AUCTION** and/or its third-party partners.
- 15.2. **AUCTION** is also the owner of the French registered trademark n°3779609, "**AUCTION FR**" and the French nominal trademark n°4791763 "**AUCTION LIVE**", the identical reproduction of which and the imitation of which, if there is a risk of confusion for designating identical or similar goods and services, is prohibited pursuant to Articles L.713-2 and L.713-3 of the Intellectual Property Code.
- 15.3. Any reproduction, representation, extraction or reuse, in whole or in part, of **AUCTION** constitutes an infringement that may engage the civil and criminal liability of its author. Any total or partial reproduction of the catalogues of goods offered for sale is strictly forbidden.
- 15.4. Pursuant to the provisions of Article L.122-5, 3°, d) of the Intellectual Property Code, reproduction of graphic or plastic works of art intended to appear in copies of auction catalogues made available to the public before the auction is authorised as an exception to the copyright for the sole purpose of describing the works of art offered for sale in order to inform potential buyers.

Article R.122-1 of the same Code specifies that the auction catalogue of graphic or plastic works of art refers to copies of a list, illustrated or not, distributed in advance of a public auction, describing, in order to inform potential buyers, the works that will be dispersed during the auction as well as the conditions of the auction, and made available free of charge or at cost to any person who so requests to the public or ministerial officer conducting the auction.

Consequently, any other reproductions of photographs of graphic or plastic works of art is prohibited and is likely to constitute an infringement, and particularly the reproduction of works after the sale is completed.

If, by chance, the content of the Site infringes upon the intellectual property rights of a third party or of the User, please inform **AUCTION** immediately in writing at < contact@auction.fr > and in compliance with the requirements set forth in Article 12.7.

4. AUCTION ACCESS LICENCE

- 4.1. The licence granted to the User is limited to the access and use of **AUCTION** for personal use.
- 4.2. The contents of the Site may not be modified, copied, distributed, framed, reproduced, downloaded, displayed, published, transmitted or sold in any form or by any means, in whole or in part, without prior written consent from **AUCTION**.
- 4.3. Any use of the Site other than as provided herein or in violation of applicable law or the rights of third parties is strictly prohibited and will result in the User's removal from the Site along with liability in accordance with applicable laws and regulations.

3. PRIVACY AND PROTECTION OF PERSONAL DATA

- 3.1. **AUCTION** complies with the legal and regulatory provisions relating to the protection of personal data and, in particular, with the European Regulation regarding the protection of personal data (GDPR) of 27 April 2016, as well as with the French laws of 6 January 1978, as last amended on 20 June 2018, relating to information technology, files and freedoms and with the provisions of Directive 2002/58/EC of 12 July 2002, known as the "E-privacy" Directive regarding the processing of personal data and the protection of privacy in the electronic communications sector.
- 3.2. The User's personal data will not be sold or rented to potential partners without the User's prior and explicit consent. However, the User understands and accepts that all of his/her personal data will be transmitted to the Auction House as soon as he/she makes an enquiry, a request for an estimate or a Purchase Order submission, an Automatic Bid or a registration for a LIVE Sale.
- 3.3. **AUCTION** never has access to the User's password. **AUCTION** stores the unique signature (from a hash function) of the User's password and a random seed in a database. This technique makes it possible to secure access and retain passwords without compromising their confidentiality.
- 3.4. The rights of access, rectification, deletion, limitation and opposition that Users have pursuant to the applicable legislation regarding the protection of personal data, may be exercised by email at < contact@auction.fr >. The User must prove his/her identity by providing a copy of an identification document. Some of these rights (access and rectification in particular) can be made directly by the User through the interface of his/her **AUCTION** Account.
- 3.5. **Auction's** Data Protection Officer (DPO) can be reached via email at < dpo@auction.fr > or by sending a letter to the following address: AUCTION, 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris.
- 3.6. To learn more about **AUCTION'S** processing of personal data, the User can view **AUCTION'S** data protection policy.

1. EVIDENCE AGREEMENT

Electronic data stored on the **AUCTION** Site is, until proven otherwise, proof of **AUCTION's** conclusion and performance of its services. This electronic data therefore constitutes admissible, valid and opposable

evidence under the same conditions and with the same probative force as any document created, received or kept on paper.

1. APPLICABLE LAW, MEDIATION AND JURISDICTION

- 1.1. These AUCTION General T&C are subject to French domestic law.
- 1.2. Conforming to Article L.612-1 of the Consumer Code and in the event of disputes which have not been resolved amicably, **AUCTION** offers the assistance of a consumer mediator by writing to:
Eliane Simon, Mediator
SAS Médiation Solution
222 Chemin de la bergerie
01800 Saint Jean de Nioist

Or at contact@sasmediationsolution-conso.fr or via the form available on the website <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>
- 1.3. **Except for imperative provisions to the contrary, any dispute relating to the validity, interpretation or execution of these AUCTION General T&C falls under the jurisdiction of the courts of Paris.**
- 1.4. In the event of a contradiction between the French and English versions, the French version shall prevail over the English version.

5. SEVERABILITY OF CLAUSES

- 5.1. The nullity, invalidity, lack of binding force or un-enforceability of any of the provisions of these AUCTION General T&C does not entail the nullity, invalidity, lack of binding force or un-enforceability of the other stipulations, which shall retain all their effects.
- 5.2. The fact that **AUCTION** does not avail itself at a given time to one of the clauses of this contract shall not constitute a waiver of the right to avail itself to these same clauses at a later date.

6. LEGAL DISCLAIMER

- 6.1. This site is published by **AUCTION** having the identifying data as mentioned in the Preamble. Intra-community VAT number: FR 49 89 10 98 725
Director of the Publication: Mr. Dominique LE COËNT, President of AUCTION SAS.
- 6.2. The site is hosted by the Alter Way, 1 rue royale, Bat D - 227, les Bureaux de la colline, 92210 Saint-Cloud.
<https://www.alterway.fr/>
- 6.3. You may contact us at the following addresses:
By post: 37, rue de Châteaudun, 75009 Paris
By email : contact@auction.fr